

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE

## CE JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL.

II

Dans notre numéro de la semaine dernière nous avons fait des commentaires généraux sur le jugement rendu par la Cour du Banc du Roi, siégeant en Appel, dans la cause de La Cité contre l'Oeuvre du Patronage de cette ville ; nous voulons aujourd'hui commencer l'étude des trois points sur lesquels cette cour a différé d'opinion avec la Cour Supérieure et nié à la ville le droit de se faire payer les taxes imposées.

Nous commencerons par des commentaires sur la partie de ce jugement niant à la ville le droit d'imposer sur les corporations exemptées généralement des droits ou taxes pour usage du téléphone et la garde de chevaux.

Voici le considérant du jugement ayant trait à cette imposition :

*Considérant que l'item de \$35.00 pour permis ou licence d'un cheval et taxe sur un appareil de téléphone doit être refusé comme étant à l'encontre de l'exemption dont jouit l'appelante ;*

La cour déclare ensuite que cette réclamation de \$35.00 est mal fondée et la rejette.

Toutes les choses, en droit, se divisent en deux grandes catégories : les personnes et les biens. Notre code civil traite dans son premier livre, des personnes et dans son deuxième livre, des biens.

Les personnes se divisent en deux classes : les personnes naturelles et les personnes légales. Les corporations religieuses appartiennent à cette deuxième catégorie.

Les lois municipales permettent d'imposer deux sortes de taxes, les taxes personnelles et les taxes réelles. Les premiers impôts sont sur les personnes ou naturelles ou légales ; les secondes sont sur les biens.

Toutes les taxes imposées sous forme de permis sont des taxes personnelles. Elles rendent la personne qui exerce le droit imposé, sans avoir payé le coût de son permis, passible d'une amende.

Le droit de garder un cheval et celui d'utiliser un appareil de téléphone sont sujets à une taxe imposée sur les personnes naturelles ou légales les exerçant.

Les corporations religieuses en sont-elles exemptes ?

Pour qu'elles puissent réclamer cette exemption il faudrait, puisque ce serait une loi d'exception, trouver dans notre charte une disposition le déclarant. Or que l'on feuillette notre charte du premier article au dernier on ne trouvera aucun texte à cet effet.

Prenons le cas spécifique qui nous occupe.

L'Oeuvre du Patronage est une institution de bienfaisance. De quelle exemption jouit-elle en vertu de notre charte ?

Voici ce que dit notre loi municipale :

472. Sont des biens non-imposables :

A).....

B).....

C).....

D).....

E) — Les bâtiments et terrains occupés et possédés par une institution de bienfaisance ; mais les propriétés possédées par les institutions religieuses, ainsi que les corporations de bienfaisance et d'éducation, dans le but d'en retirer un revenu, ne sont pas exemptes de taxes.

Il est donc clair que ce qui est exempté par la loi ce ne sont seulement que les bâtiments et les terrains et encore faut-il qu'ils ne soient pas utilisés pour en retirer un revenu quelconque.

Ce privilège est la pure exemption des taxes réelles frappant les bâtiments et les terrains de l'institution de bienfaisance.

Or le cheval ou le droit de garder un cheval et le droit d'utiliser un appareil de téléphone ne sont pas des terrains ou des bâtiments et ils ne tombent pas sous le coup de l'exemption.

Ces taxes ne sont pas des droits frappant les biens exemptés par les lois mais les personnes qui ne le sont pas.

L'erreur que nous présumons dans ce jugement nous semble attribuable à une fausse

interprétation de l'article 494b de notre charte qui se lit comme suit dans sa partie concernant la question qui nous occupe :

494b. — Nonobstant toutes dispositions de cette loi ou de toute autre loi, les biens déclarés non-imposables par les paragraphes c, d, et e, de l'article 5729 des Statuts Refondus de 1909, tel que remplacé, pour la cité, par la présente loi, paieront pour tenir lieu de toutes taxes quelconques générales ou spéciales, autres que celles mentionnées au présent article, le coût des travaux permanents de pavages de rues, construction de trottoirs et canaux d'égouts faits en front d'iceux dans les proportions suivantes :

Nous avons mis en italiques les mots, "les biens déclarés non imposables par les paragraphes c, d, et e," pour bien faire comprendre que ce sont les biens seulement mentionnés aux paragraphes c, d, et e qui jouissent du privilège d'exemption mais non les personnes qui en sont propriétaires.

Ces biens dans le cas de l'Oeuvre du Patronage sont les bâtiments et terrains seulement qu'ils occupent.

Le conseil ne pouvait donc faire autrement que de charger à cette corporation religieuse les taxes qui n'étaient pas imposées sur ses bâtiments et ses terrains.

La Cour d'Appel paraît avoir confondu les biens avec leurs propriétaires.

Admettre la théorie de la Cour d'Appel ce serait concéder que les corporations religieuses pourraient posséder des chiens qui circuleraient dans la ville sans avoir à payer de licences.

Dans notre prochain numéro nous continuerons l'étude de ce jugement sur les deux autres points sur lesquels la Cour d'Appel a donné gain de cause au Patronage.

*J. D. Bouchard*

## LA CONFERENCE IMPERIALE.

La Conférence Impériale est terminée à Londres et le rapport de ses principales délibérations a été rendu public par un communiqué signé par Lord Balfour.

Ce rapport a été favorablement accueilli au pays par les partisans d'une plus grande autonomie pour notre Dominion. Quant aux impérialistes les commentaires qu'en ont fait les journaux qui représentent leurs sentiments ne vont guère plus loin que de dire que ce rapport pose, en blanc et en noir, des principes qui étaient dans la pratique courante depuis plusieurs années.

Les dominions acquièrent en vertu des conclusions de ce rapport un status égal à celui de l'Angleterre. Le gouverneur-général ne représentera plus que le roi. Jusqu'ici il représentait aussi le gouvernement anglais ce qui impliquait une espèce de pouvoir éminent du parlement anglais sur le gouvernement canadien. Les rapports du gouvernement canadien avec le gouvernement anglais ne s'établiront plus par le gouverneur-général mais lorsque le gouvernement canadien aura quelque chose à discuter avec le gouvernement anglais il le fera directement de gouvernement à gouvernement.

En définitive le Canada sera un pays comme l'Angleterre, ayant à sa tête le Roi, représenté au pays par le gouverneur-général.

C'est dire que nous sortons définitivement et d'après la lettre elle-même de la loi du régime colonial. Il n'y a aucun doute que nous étions sortis partiellement en pratique de cet état colonial depuis quelques années mais lorsque le parlement anglais a ratifié les décisions de la conférence impériale nous en serons sortis définitivement et constitutionnellement.

Le titre du roi qui était : "George V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions Britanniques, au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes" sera changé en celui de : "George V, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions Britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes."

Le nouveau titre proposé soulève des objections de la part du gouvernement du Nord de l'Irlande et de la part de certains sujets des Indes. Le gouvernement du Nord de l'Irlande prétend qu'accepter ce nouveau titre c'est assimiler son status politique avec celui de l'Etat Libre d'Irlande et on se plaint aux Indes que cette possession demeure avec un status inférieur à celui des autres possessions britanniques.

Les Canadiens ont donc lieu de se réjouir des délibérations de la Conférence Impériale et du beau travail que nos représentants, l'Honorable Premier-Ministre, M. King, et l'Honorable M. Lapointe, ont fait pour nous.

*J. D. Bouchard*

## POMMES SANS PEPINS

En 1922 un cultivateur de St-Paul d'Abbotsford trouvait dans sa récolte des pommes sans pépins. On crut que les pépiniéristes réussiraient à établir des pommiers qui produiraient des fruits sans les plus ou moins encombrants pépins ; ils n'ont pu répéter l'exploit des horticulteurs du sud qui ont réussi à établir une espèce d'orangers produisant les succulentes oranges sans noyaux.

Une lettre publiée la semaine dernière dans le "Star" par M. A. V. Buzzell qui avait trouvé les pommes sans pépins semble indiquer que l'on a abandonné toute espérance de trouver la solution de ce problème horticolaire.

M. Buzzell écrit que les fameuses pommes sans pépins étaient mêlées à sa récolte de 1922 et qu'il n'a jamais pu établir de quel arbre elles provenaient. Il dit avoir soumis le cas à des experts qui lui ont répondu que l'absence de pépins était due à un caprice de la nature qui est tout à fait inexplicable, que peut-être il en retrouverait encore, mais qu'à coup sûr il était impossible de propager ces fruits anormaux.

Il nous faudra donc continuer à manger des pommes avec pépins comme le fit, il y a plusieurs milliers d'années, notre aïeul commun, le père Adam, à la malencontreuse suggestion de la mère Eve.

Mais peut-être, Eve, s'était-elle elle-même décidée à croquer le joli fruit défendu pour savoir si cette pomme avait, oui ou non, de ces gentils petits pépins aux tons bruns que les jeunes amoureux s'appliquent sur le front pour savoir, par leur adhésion plus ou moins longue, si leur bonheur durera plus ou moins longtemps.

Tédé Bey.

## SUR LA BOULE RONDE

### LES NOUVEAUX VAISSEAUX DU DESERT.

Sur les sentiers du désert où les chameaux pittoresques transportaient jadis la richesse de l'Orient roulent maintenant les ronflants autobus. Dans le désert du Gobi situé dans le Nord de la Chine une ligne régulière d'autobus est en opérations sur une distance de 600 milles. En Palestine la route de Jérusalem à Jéricho est parcourue par un service d'automobiles à voyageurs. Le transport des touristes se fait même assez régulièrement dans les sables du Sahara.

Le cri perçant de la sirène électrique a remplacé l'appel rauque de l'ancien vaisseau du désert.

### LE WHISKEY CHER.

L'Irlande boit beaucoup moins de whiskey qu'anciennement et ce, principalement parce que le peuple peut difficilement en acheter. Les profits des distilleries de Dublin ont baissé d'un douzième l'an dernier et d'un vingtième dans les deux dernières années. Les impôts très élevés augmentent considérablement le coût du whiskey et les églises font tout en leur possible pour que les taxes ne soient point diminuées. Il ne faut pas les en blâmer.

Au pays nous sommes dans une situation identiques, les impôts étant très lourds ; personne ne s'en porte cependant plus mal.

LE LISEUR.

## Colonne du Bon Citoyen

Pour notre beau Maska, la petite patrie, Mais celle qui nous est toujours la plus chérie.

### LA LECON DES VIEUX ORMES

Sur la pointe de terre, formant triangle en face du Parc Dessaulles, et sur la lisière de pelouse, ornant le centre du Boulevard Girouard, qui semble être sa continuation brisée par la rue St-Denis, se trouvent de vieux ormes qui font l'admiration du promeneur.

Qu'il est beau, en été, voir ces arbres à cimes élevées et à dense frondaison agiter, sous la brise, leur abondante chevelure au-dessus de ces deux îlots de verdure, jetés dans la grisaille de nos pavés modernes !

Quel âge exact ont ces vénérables vieillards ? Seuls des experts en sylviculture pourraient nous fixer sur ce point.

Il est certain cependant que les plus vieux ont au-delà de cent ans.

Le terrain sur lequel la municipalité a établi le Parc Dessaulles était anciennement occupé par le manoir seigneurial et ses dépendances. Nos vieux ormes, dans leurs premières années, décoraient le chemin du Roi longeant la partie antérieure de ses magnifiques jardins.

L'Honorable Sénateur Dessaulles, qui, l'an prochain, entrera dans sa septième année, est un contemporain de ces arbres robustes. Doué de la même vigueur, attaché comme eux au bon sol maskoutain et ayant des habitudes aussi régulières et aussi stables que les leurs, il a survécu à toutes les vicissitudes ordinaires de la vie humaine comme, eux, ils ont su résister aux assauts multiples des forces destructives de la nature.

La mémoire fidèle de monsieur Dessaulles nous permet de trouver l'âge approximatif de ces vieux ormes. Il se rappelle que, lorsqu'ils furent plantés, on le descendit dans les trous creusés pour les assoier solidement ; il avait alors entre deux et trois ans.

Comme il est né en 1827 ces arbres devaient avoir cinq ou six ans lorsqu'ils furent transplantés vers 1830. Ils sont donc centenaires.

Combien de temps dureront-ils encore ? Il est assez difficile de le prédire car quelques-uns commencent à se sentir des retranchements forcés que l'on a dû faire à leurs racines pour établir les pavages que le progrès moderne imposait à Saint-Hyacinthe. Privés d'une bonne partie de ces artères qui portaient la vie aux troncs et aux branches dans les sucs qu'elles puisaient dans notre sol généreux, quelques-uns des vieux ormes se sentent déjà de la décrépitude envahissant tous les corps vivants lorsqu'une partie de leurs organes cessent de fonctionner normalement.

Un d'eux même, qui menaçait ruine et qui aurait pu dans une chute intempestive être la cause d'accidents graves à la vie et à la propriété, a dû être abattu il y a quelques trois ans. Il était campé à l'extrémité Est de la lisière de pelouse. Le maire actuel l'a remplacé par un ormeau qu'il avait lui-même fait pousser en pépinière. Entouré de soins attentifs depuis le jour où il était un simple semis jusqu'au moment de sa transplantation définitive, soins qui lui ont été continués ensuite par les employés de notre service d'embellissement municipal, cet arbre est aujourd'hui le plus vigoureux de ceux qui ont été plantés en ces dernières années.

Dans quelques saisons, ayant porté plus haut, vers le ciel bleu,

sa tête opulente, il sera un digne successeur de l'aïeul dont il a pris la place.

Ces vieux ormes et ce jeune ormeau nous enseignent deux leçons principales.

Nous sommes fiers des vieux ormes car notre génération bénéficie de leurs doux ombrages et de la belle apparence que ces grands motifs de décoration extérieure donnent à notre place publique centrale ; nous en avons joui hier et nous en jouirons encore pendant plusieurs années.

Ce n'est pas le hasard qui les a jetés où ils sont ; ils ont été placés là par la main généreuse d'hommes depuis longtemps disparus et, non pour leur bénéfice propre, mais pour l'utilité et l'agrément futurs des enfants de l'âge qu'avait dans le temps monsieur Dessaulles et de leurs descendants.

Ces vieux ormes témoignent à la génération actuelle que la douceur et les joies de vivre d'aujourd'hui nous viennent en grande partie de la prévoyance et des sacrifices des générations d'hier. Ils nous disent que les pionniers de notre ville ne furent pas des égoïstes ne pensant qu'à satisfaire leurs seuls besoins et leurs seuls plaisirs.

Ayant bénéficié des labeurs et des peines de ceux qui les précédèrent et reculé les limites de la forêt vierge pour livrer son humus fertile au laboureur dont la charrue a péniblement déchiré les flancs de la terre pour en faire sortir les moissons nourrissantes et pour permettre l'établissement des hameaux et des villages, ils ont, eux aussi, songé à ceux qui les suivraient dans la carrière. Ils ont voulu que la Cité d'aujourd'hui, qui n'était cependant pour eux que la ville de demain, fut plus belle pour les fils des simples villageois qu'ils étaient en 1830.

Les vieux ormes nous commandent donc de prévoir et de préparer pour la génération à venir une cité encore plus belle que celle que nous habitons.

En nos jours d'été, lorsque leur ombrage est si doux pour le Maskoutain venu chercher sous eux un rafraîchissant abri contre les ardeurs déprimantes du soleil, le bruissement du vent dans leurs rameaux nous chante de faire ce que firent nos aïeux. Et quand la tempête ou les ans qui n'épargnent ni les hommes ni les choses auront réussi à terrasser ces géants bienfaisants il restera de leurs frères plus jeunes pour faire comprendre à la génération d'aujourd'hui que nous sommes souvenus de l'exemple des fondateurs de notre ville et que comme eux, imbus d'un sain esprit public, nous avons pensé à la ville de Saint-Hyacinthe de demain.

C'est là la leçon que nous enseignent les vieux ormes du Boulevard Girouard.

Nos autorités municipales l'ont comprise depuis longtemps car, à tous les printemps, des centaines et des centaines de jeunes arbres ont été établis en bordure de nos rues et sur nos places publiques.

Quel est l'enseignement particulier que nous donne l'ormeau planté à l'extrémité Est de la lisière de la pelouse ornant le centre du Boulevard Girouard entre la rue Ste-Anne et la rue du Palais, je le signalerai, dans un prochain article, en Colonne du Bon Citoyen.

Tédé Bey.

### LA COLONNE GAIE.

Le manque d'espace nous force à remettre à la semaine prochaine notre nouvelle de la Colonne Gaie intitulée : *Le Chasseur aux Plombs d'Argent.*

**NOUVELLE HEBDOMADAIRE**

**LE TALISMAN**

CONTE

Par Claude Jonquière

Les fées ont quitté ce monde il n'y a pas très très longtemps. C'est le tumulte de la civilisation qui a fini par les effrayer. *Tchu ! tchu !* soufflaient les locomotives. *Rô rô rô !* ronronnaient les moteurs. *Huhuhu !* hululaient les sirènes. Comment voulez-vous que les fées continuent à vivre dans cet enfer ? Elles se sont sauvées, loin, très loin par delà les nuages rosés.

Mais abandonner complètement les humains était au-dessus de leurs forces. Depuis des siècles, divinités tutélaires, elles se mêlaient à nos joies, à nos peines, à nos légendes, à notre histoire. Elles résolurent de rester liées aux enfants de la terre par quelques touchantes coutumes.

C'est ainsi que les fées élisent leur reine tous les vingt-cinq ans. A cette occasion, parmi nos jeunes filles les plus méritantes, la nouvelle élue se choisit une filleule.

Lorsque Lilette devint la filleule de la reine des fées, elle reçut en don de joyeux avènement trois perles miraculeuses. Vous pensez bien que ces trois perles, dans l'idée de sa marraine, devaient assurer la fortune et le bonheur à la charmante Lilette.

Mais notre Lilette avait un papa curieux, impatient et avide, qui, vous l'allez voir, faillit tout compromettre.

Voulant éprouver, dès le premier soir le pouvoir des trois talismans, il prit l'une des perles en ses doigts et formula un souhait :

— Je voudrais, dit-il, qu'il me fût permis, par ta vertu, d'offrir à ma fille tout l'or du monde.

L'imprudent ! Vous devinez ce qui arriva. Juste comme ces paroles venaient d'être prononcées, le pauvre homme et sa maisonnette furent ensevelis sous des montagnes d'or, qui s'étendaient fort loin aux alentours. C'est par une protection particulière que Lilette et sa mère se trouvèrent saines et sauvées, assises, on ne sait comment, au-dessus du tas d'or.

La première pensée de Lilette fut de chercher ses perles pour demander à l'une d'elles de délivrer son père.

Mais impossible de les trouver. Les perles miraculeuses étaient sous les pièces d'or. Mieux eût valu chercher un grain de mil dans une botte de foin.

Tout le pays se mit au travail pour dégager le père de Lilette. Il n'y fallut pas moins de deux grandes heures. Si la reine des fées n'avait multiplié leur courage, jamais les gens ne fussent venus à bout d'une pareille besogne.

Jamais non plus le père de Lilette ne fut sorti vivant de ce monceau d'or si l'influence des fées ne s'était manifestée en la circonstance. Mais le pauvre homme en resta malade pendant plusieurs semaines.

Lilette avait eu bien peur. Oh oui ! bien peur. Heureusement qu'elle sentait auprès d'elle la présence invisible de sa bonne marraine, sinon tous les talismans du ciel et de la terre n'auraient pas eu raison de son désespoir.

Quand tout fut déblayé, quand on eut tout rangé dans la maison on s'aperçut qu'il n'y avait plus d'or nulle part. Les gens du pays et ceux des environs avaient profité du désarroi de Lilette et de ses parents pour venir avec des sacs, des brouettes et des chariots, et ils avaient si bien nettoyé la place que, passant par là, vous n'auriez certes pas voulu croire qu'il y avait eu tant d'or en cet endroit. Mais les deux perles de marrainefée qui n'avaient pas été employées furent retrouvées dans un tiroir.

Pendant quelque temps, nul n'osa y toucher. L'aventure des pièces d'or avait donné à réfléchir aux parents de Lilette. Pourtant, quand la santé du père fut rétablie, sa femme commença à se tourner l'esprit, à la recherche du meilleur usage qu'elle pourrait faire de ces prodigieux talismans.

A la fin, elle crut avoir trouvé. — Que faut-il pour être heureux ? disait-elle. Non pas tout l'or du monde, mais un palais où

rien ne manque, ni les meubles, ni les toilettes, ni les carrosses, ni la cuisine, ni la cave, ni les laquais, ni les fêtes et les invités.

Ce disant, elle roulait l'une des perles entre ses doigts, et c'est à peine si elle avait fini de parler que déjà son vœu était exaucé.

Lilette, richement vêtue, se vit, avec son père et sa mère, dans une somptueuse demeure, au milieu de nobles personnages qui s'empressaient autour d'elle, tandis qu'une musique enchanteresse l'étonnait de mélodie.

Cependant Lilette, qui avait bon cœur, ne tarda pas à s'apercevoir que quelque chose lui manquait. Dans ce décor fastueux, tout était guindé, calculé, trompeur. La douce enfant, parmi tout ce luxe, ne se sentait point à l'aise. On la flattait, mais il ne lui semblait pas qu'on l'aimât.

De ses trois perles les deux premières n'avaient pas répondu à ses aspirations intimes. Elle fit monter la troisième sur une jolie bague afin de l'avoir toujours avec elle et de se sentir ainsi sous la protection de sa marraine. Mais elle n'osait formuler aucun vœu, retenue par la crainte de se tromper, comme s'étaient trompés ses parents.

Un jour qu'elle s'était retirée à l'écart pour se livrer à ses réflexions, une larve roula sur sa joue et vint tomber sur la perle miraculeuse. Aussitôt un parfum suave se répandit autour de Lilette.

Les fées ont cet inestimable privilège de pouvoir lire au plus profond des âmes et de pouvoir entendre, même si les lèvres n'ont prononcées aucune parole, leurs pensées et leurs désirs les plus secrets.

Or, si Lilette s'était gardée de rêver tout haut, son cœur néanmoins avait parlé, et la reine des fées avait fort bien compris son langage.

— Ce que je voudrais, avait dit le cœur de Lilette, c'est aimer et être aimée. Je voudrais aimer tout le monde, et que tout le monde pût m'aimer. Je voudrais aider les malheureux, consoler les affligés, guérir les malades, remettre sur le bon chemin les égarés, apporter à tous la joie et le bonheur. —

Lilette était un ange d'humilité, et pourtant, comme vous voyez, elle avait des rêves bien ambitieux. Sa marraine était très embarrassée, car donner le bonheur à l'humanité est si difficile que le bon Dieu lui-même y a renoncé. Lilette demandait justement la seule chose que toutes les fées, en réunissant leurs pouvoirs n'auraient pas pu lui accorder.

Cependant, comme il fallait prendre un parti, la marraine de Lilette eut recours à un artifice. Elle donna à la troisième perle de sa filleule la vertu d'illusion, et tout aussitôt l'odeur de sainteté accompagna la bienheureuse Lilette.

Ah ! ce fut un merveilleux spectacle, je vous assure !

La réputation de Lilette se répandit avec une extraordinaire rapidité. De toutes les contrées environnantes et de bien plus loin encore, de pays inconnus où il y avait des hommes de toutes les couleurs, à pied ou en équipage, les gens venaient à Lilette pour respirer le parfum de ses vertus, et ils s'en retournaient guéris, consolés, éclairés, heureux.

Lilette regardait simplement les uns, adressait quelques mots aux autres, imposait les mains à quelques-uns ; à tous elle offrait un visage et l'indéfinissable parfum qui s'exhalait de sa personne. Il n'en fallait pas plus pour que les malheureux de toutes conditions fussent réconfortés. Elle était devenue un miracle vivant, un miracle perpétuel. Elle avait gagné la confiance de tous ; elle était l'espérance, la lumière, la santé, le salut.

Et Lilette, de pouvoir prodiguer les trésors de son cœur, de se savoir aimée de tous ceux qui l'approchaient, se sentait transportée dans un autre monde, dans on ne sait quel paradis ineffable, où elle ne respirait que la béatitude et l'extase.

Et c'est ainsi que Lilette elle-même devint fée.

Claude JONQUIERE.

ANNONCEZ dans LE CLAIRO

**RIONS**

Demande. — Le dentiste a-t-il des loisirs ?

Réponse. — Oui, bien qu'il accomplisse le plus clair de sa besogne, pour ainsi dire, à dents perdues.

D. — Ses prix sont-ils exagérés ?

R. — Non, puisque ses clients vivent à ses crochets et qu'il leur fait des ponts d'or.

D. — Quel est son jeu préféré ?

R. — Le bridge.

D. — Fait-il de la politique ?

R. — Bien fin qui le saurait.

Tout en étant modéré, il a une façon d'opérer radicale. Il pose des couronnes et prend des empreintes à la cire. Soigne aussi bien le centre que la gauche et la droite. Nous fait devenir blancs et cracher rouge.

D. — Est-il méchant ?

R. — Moins que ses clients, lesquels s'obstinent à lui montrer les dents quand ils ne lui en gardent pas une.

D. — Faut-il ajouter foi au dicton "Menteur comme un arracheur de dents" ?

R. — Hélas ! ou... Lorsqu'il pratique une obstruction, le dentiste est si menteur...

D. — Quand un dentiste change-t-il de profession ?

R. — Quand il remet une dent à un client cardiaque qui se trouve mal. Il devient alors raccommodeur en défaillances et en porcelaine.

D. — Le dentiste est-il bavard ?

R. — Non. C'est son client qui tient le crachoir.

D. — Est-il intelligent ?

R. — Supérieurement. Car aux plus malins, il sait en boucher une surface.

D. — Est-il prévoyant ?

R. — Avec lui, il y a toujours du soin aux râteliers.

D. — A-t-il des aptitudes pour les mathématiques ?

R. — Il n'a pas son pareil pour extraire des racines.

D. — Quelle est sa doctrine philosophique ?

R. — Ce stoïcien insensibilise. C'est un disciple des piqûres.

Q. — Quels sont ses fruits favoris ?

R. — Les fraises et les poires.

D. — Qu'est-ce qui frappe le plus dans un cabinet dentaire ?

R. — C'est que c'est l'un des seuls endroits où l'on soit forcé d'ouvrir la bouche et de se taire.

D. — Citez, enfin, la particularité la plus étonnante du dentiste ?

R. — C'est que, chez lui, contrairement à ce qui se passe ailleurs, l'instant de la douleur n'est pas celui où l'on paie.

**GLANURES**

Anniversaire de l'Aviation :

Le 12 nov. 1906 pour la première fois, un avion — on disait alors plus volontiers un aéroplane — quittait le sol par ses propres moyens et atterrissait sans accident sur le territoire français. L'appareil, conçu et monté par M. Santos-Dumont, brésilien était un biplan et s'appelait le 14 bis. La tentative, couronnée de succès, eut lieu sur la pelouse de Bagatelle, au Bois de Boulogne, Paris.

On serait tenté, bien à tort d'ailleurs, de sourire devant la petitesse des résultats obtenus : 600 et quelques pieds de parcours à 18 pieds seulement au-dessus du sol, et la durée de l'envolée n'ayant pas dépassé 21 secondes. Depuis, cet art s'est fortifié, affermi, et tous les jours on peut constater les progrès qu'il a accomplis dans ce sens. Il sert maintenant de moyen de transport et peut-être qu'un jour il y aura autant de gens qui circuleront dans l'air que des piétons sur les trottoirs.

Les Etudiants Américains en France :

A en juger par les indications actuelles, il y aura dans les universités, les écoles techniques et d'art de 5,000 étudiants américains de toutes catégories, ayant que les listes d'inscription d'automne soient closes.

Les listes de l'année dernière comptaient déjà près de 4,000 étudiants américains, soit une augmentation d'un millier sur l'année 1924.

L'Union universitaire américaine, qui a son siège boulevard St-Germain, est inondée de demandes de prospectus et de programmes d'études ainsi que de chambres pour étudiants, de percepteurs, etc.



**DROIT AU BUT**

**Gin Canadien**  
Melchers  
**Croix d'or**  
La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

**TROIS GRANDEURS DE FLACONS**

Gros : - 40 onces \$3.65  
Moyens : - 26 onces \$2.55  
Petits : - 10 onces \$1.10

Distillerie à Berthierville  
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

**Rhumes de Cerveau**  
**Bientôt Soulagés**  
**par des Vapeurs**

Seules, les Vapeurs Arrivent Directement aux Bronches pour y Arrêter l'Infection.

Les médecins ont depuis longtemps reconnu l'avantage indéniable qu'il y avait de soigner les rhumes directement au moyen de vapeurs.

Actuellement, ces vapeurs peuvent être obtenues facilement par l'emploi du Vicks VapoRub, l'onguent volatil moderne.

Pour les rhumes de cerveau il suffit d'en faire fondre un peu dans une cuiller et d'en inhaler les vapeurs.

Vicks est aussi efficace pour les rhumes de poitrine, la toux, les maux de gorge et la bronchite. Pour les maux ci-dessus mentionnés, il est préférable de frotter la gorge et la poitrine avec Vicks au moment du coucher. C'est alors la chaleur du corps qui dégage les vapeurs.

**VICKS**  
VAPORUB  
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement



La toux même de votre bébé

peut être chassée avec le Baume Rhumal. Pas de narcotiques, agréable au goût, adoucissant et très efficace. Petite bouteille, petite dose. 35c. La Bouteille.

**BAUME RHUMAL**

Le lait à New-York :

New York a consommé 225,000,000 de gallons de lait l'année dernière, c'est-à-dire une moyenne de 2,500,000 pintes par jour.

Pour cette année la consommation sera encore plus forte.

Les gens boivent moins de bière depuis la prohibition, et cela explique l'augmentation constante du précieux liquide blanc.

Ce lait est produit actuellement dans près de 50,800 fermes dont un grand nombre sont situées à plus de 350 milles de New York et qui expédient tous les jours par trains rapides leur lait dans la grande ville.

Bref pour alimenter New York de lait, crème, beurre et fromage, on estime que cela nécessite le travail constant de plus de 150,000 bonnes vaches.

**EN VENTE A NOTRE BUREAU**

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des  
**AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.**

**Pancartes de tous Genres**

SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Liste lectorale et autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

93 CASCADES



**EPICERIE**  
P. LASSONDE  
**PHILIPPE**

TEL. 160

Lisez les annonces du "Clairon"

## COLONNES FEMININES

### JADIS !..

Jadis, dans notre cher village,  
On s'amusait à qui mieux mieux ;  
Pour se divertir davantage  
Sympathisaient jeunes et vieux.  
Dès les premiers feux de l'aurore  
On se sentait gai et joyeux,  
Et le soir on voyait se clore  
Sur un sourire les beaux yeux.

Jadis, Jadis !  
Comme on fêtait... l'on fête encore,  
Ne regrettons pas trop jadis.

Jadis, garçonnets et fillettes,  
Malgré le vent, malgré le froid,  
Sur la glace, en troupes coquettes  
Glissaient, se fuyaient... sans effroi,  
Des heures qu'on se remémore.  
Filaient comme les clairs patins  
Sous la glonde lune qui dore  
Les rêves des gentils lutins.

Jadis, Jadis !  
Comme on rêvait... l'on rêve encore  
Ne regrettons pas trop jadis.

Jadis par les belles journées  
Au grand soleil d'été brûlant,  
Paniers au bras, sous les ramées,  
On errait d'un pas nonchalant.  
Dans la forêt des chants sonores  
Se mêlaient à nos jeux bruyants  
Et des oiseaux multicolores  
Nous répondaient en gazouillant.

Jadis, Jadis !  
Comme on chantait... l'on chante encore  
Ne regrettons pas trop jadis.

Jadis qu'il était agréable  
D'aller veiller chez des amis !  
Cartes et jetons sur la table  
Par notre hôte étaient bientôt mis.  
Et nous passions, nul ne l'ignore,  
Gais moments à ces rendez-vous  
Ou d'inviter chacun s'honore :  
"A la prochaine c'est chez nous".

Jadis, Jadis !  
Comme on jouait... l'on joue encore  
Ne regrettons pas trop jadis.

Jadis, la belle Canadienne  
Aimait vraiment et pour toujours ;  
Bons vieillards qu'il nous en souvenne,  
Ce fut le temps de vos amours,  
La douce vie ou l'on s'adore,  
Bannissant au loin le souci,  
Le jeune coeur la commémore  
Vos sentiments, les revoici !

Jadis, Jadis !  
Comme on aimait... l'on aime encore  
Ne regrettons pas trop jadis.

Joliette le 1er novembre 1926.

(L'Action Populaire de Joliette)

MaC.

## LA FEMME ET LA POLITIQUE

"Ce banquet offre une autre particularité, qui continue l'innovation importante qu'on a faite récemment à une fête politique : la présence des dames, des électrices, — parmi les convives. Le temps n'est plus, semble-t-il, où l'on discute la participation des dames à la politique du pays. Elle est un fait accompli. Voilà déjà trois élections générales où les canadiennes ont été appelées à voter. Et l'activité féminine dans le domaine politique n'a fait que grandir, les dames y mettent un zèle, une rivalité même qui montre à quel point elles s'y intéressent. Sans doute, elles n'ont pas cherché pour la plupart cette nouvelle responsabilité qui s'ajoute aux préoccupations familiales, mais qui n'est nullement incompatible avec elles. L'ardeur qu'elles ont mise, non seulement à voter, mais à suivre les assemblées politiques, leur présence ici même en si grand nombre, indiquent que c'est un devoir dont l'accomplissement ne leur paraît pas dénué de quelque agrément. Et l'on peut se demander auquel de ces deux sentiments la femme cède aujourd'hui. Est-ce bien par devoir uniquement qu'un grand nombre de femmes font de la politi-

que ? "Je ne voudrais ni diminuer votre plaisir en l'affirmant, ni amoindrir votre mérite en en doutant. J'aime mieux croire qu'acceptant au début cette tâche comme un devoir, la femme qui embellit tout ce qu'elle touche a vite fait de la rendre agréable. Mais n'attendez pas, mesdames, que je réédite ce soir les compliments d'usage. Nous devons vous considérer maintenant comme des électrices, conscientes de leur responsabilité nouvelle ; et c'est sur ce ton, de plus en plus, que s'engagera le travail politique de l'avenir auquel les femmes seront mêlées." Telle est l'évolution qui s'accomplit en ce moment. Ce qui a semblé disparaître dans le suffrage féminin, c'est que l'on s'est d'abord obstiné à voir dans cette réforme ou la réclamation d'un groupe spécialisé ou une mesure contrairement aux fonctions habituelles de la femme. Mais la réclamation, ou du moins l'acceptation, s'est généralisée au point de faire disparaître la première objection. On disait : "Les femmes elles-mêmes ne voudront pas voter" ; qui oserait le répéter après trois expériences successives où, bien que la loi multiplie les difficultés d'inscription pour elles, les femmes ont voté autant que les hommes ! Quant à l'incompatibilité du sexe ou de la fonction sociale, c'est un argument que l'expérience a détruit. En quoi le fait d'assister à quelques

assemblées et de voter une fois tous les quatre ans est-il venu gêner la tenue de la maison ou l'éducation de la famille ?

Nous avons de mauvais arguments, messieurs, qui ont prévalu pendant plusieurs décades : nous avons sous les yeux le résultat de la réforme nouvelle à laquelle nous sommes déjà habitués, ce qui est une nouvelle forme d'ingratitude. Quel est le politicien, si endurci soit-il, qui voudrait changer le coup d'oeil de cette salle par les théories d'autrefois, et redemander les salles de banquet où seulement figuraient parmi les habits noirs les hachures blanches de nos plastrons ? Et ne sentez-vous pas cette fois que c'est toute la nation qui est représentée, — sa force avec sa grâce, — dont l'une ne vaudrait rien si elle n'était tempérée par l'autre ?"

(L'hon. Fernand Rinfret, Hôtel Windsor, 18 nov. 1926.)

## COMMENT MAGASINER

Avant d'acheter vos rideaux.

L'achat des rideaux demande plus que la connaissance des tissus et des couleurs. Même le dessin ou les fleurs ne jouent pas le plus grand rôle, puisque les rideaux payés le plus cher ne viendront pas du moment où ces dessins ne seront pas en harmonie avec la pièce.

Prenons par exemple une fenêtre de votre maison et imaginons que vous y voulez trois paires de rideaux. Comment allez-vous vous y prendre pour les mesurer ? Pour les rideaux de la fenêtre proprement dite, rideaux qui doivent être en tissus très flexible, servez-vous d'une règle et mesurez les vitres dans leur largeur, le plus près possible du verre, alors que la longueur se mesure du sommet à l'appui de la fenêtre.

Avant d'aller plus loin, décidez de l'endroit où vous mettrez les supports et, en achetant, ajoutez dix pour cent comme bonne mesure. Les rideaux ne doivent pas toucher à l'appui de la fenêtre car, s'ils sont trop longs, ils essuieront la poussière qu'on trouve toujours sur l'appui.

Les rideaux de soie intérieurs doivent être plus éloignés. Prenez la mesure en largeur et ajoutez environ cinquante pour cent pour les plis. N'oubliez pas non plus qu'ils ne doivent pas davantage toucher à l'appui de la fenêtre. Ces rideaux ne doivent cependant pas être trop larges et il vaut mieux se priver d'un peu de tissu que d'encombrer la fenêtre.

Les rideaux intérieurs doivent être de tissus plus épais, plus lourds ; eretonne épaisse, tapisseries ou soie brochée. Ils doivent aller jusqu'au plancher et être sensiblement plus larges que la fenêtre. Ayez soin de bien examiner le tissu et de ne pas prendre un dessin trop grand pour les dimensions de la pièce.

Il faut aussi mesurer soigneusement le dessin de manière à ce qu'il se répète exactement des deux côtés. Si votre fenêtre a neuf pieds de haut et que le dessin en ait deux, il vous faut prendre 10 pds pour que les dessins s'accordent bien des deux côtés.

Les mesures sont absolument indispensables quand vous avez choisi votre dessin, car il est toujours désagréable de voir un dessin coupé en deux ou un oiseau découpé parce que le tissu est coupé trop court. "Le Canada".

## LUNE DE MIEL

Premier quartier :  
Ca se regarde dans les yeux.  
Ca se donne des noms d'oiseaux, pigeon bleu, sourire en or, p'tit rat blanc, tout l'arche de Noé y passe...  
Ca s'embrasse tous les jours et ça s'adore tellement que ça pourrait se manger.  
Ca vit d'amour et ça effeuille des "Amen" sur toutes les paroles.  
Ca s'envoie des feuilles de roses dans les cheveux...  
Elle, de petits doigts fins, a attaché des faveurs bien tendres à la moustache blonde de son mari en or...  
Lui, a promis de faire élever une chienne pour adorer sa belle petite femme. Il l'a mettra dans le salon, sous un baldequin avec beaucoup de cierges autour. Ca s'aime, ça promet de s'aimer toujours.  
Quand lui s'en va à l'ouvrage elle le regarde s'éloigner là-bas



## Préparez dès maintenant votre liste de cadeaux--et choisissez, cette année, des "cadeaux électriques".

Ce sont les cadeaux les mieux appréciés, parce qu'ils sont les plus appropriés et rappellent le donateur au souvenir pendant de longues années. Voyez comme ils sont peu coûteux et il y a un "cadeau électrique" approprié à n'importe quelle personne — un percolateur pour la maman; une liseuse pour le coin favori du papa; un fer à friser pour la soeur ou la fiancée, etc.

### Constatez combien nos prix sont bas

|                |         |                   |         |
|----------------|---------|-------------------|---------|
| Fer à repasser | \$ 4.90 | Réchaud d'air     | \$ 5.25 |
| Rotissoire     | 3.50    | Lampe portative   | 3.25    |
| Fer à friser   | 1.25    | Poêle pour table  | 1.00    |
| Gril           | 6.75    | Percolateur       | 7.75    |
| Chauffe-lit    | 6.00    | Ondulateur Marcel | 2.25    |



## SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD.

"Appartient à ceux qu'elle sert"

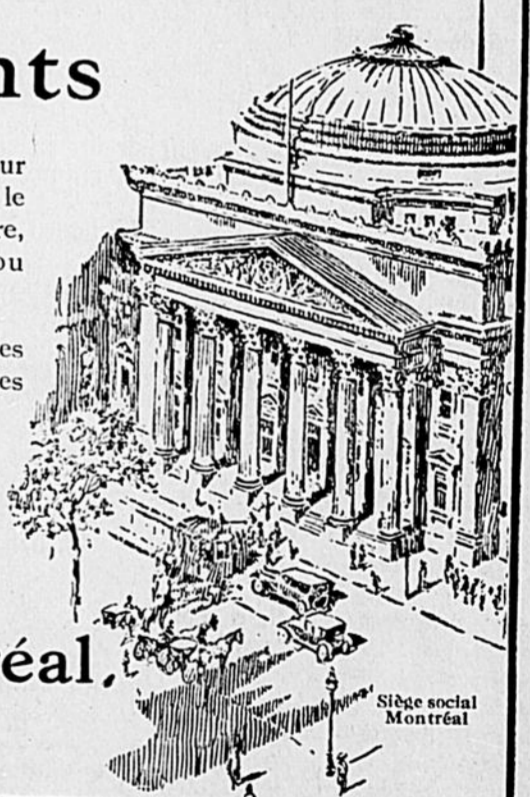
## Encaissements

LA Banque de Montréal encaisse sur n'importe quelle place et pour le compte de ses clients, les billets à ordre, traites, coupons et autres effets ou valeurs négociables.

Avec plus de 600 succursales au Canada, des agences ou filiales dans les centres financiers des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, du Mexique et de Terre-Neuve, ainsi que des correspondants sur toutes les places du monde, la Banque est en mesure d'offrir en tout temps un service d'encaissements à la fois diligent et sûr.

## Banque de Montréal.

Fondée en 1817  
L'actif dépasse \$750,000,000



Siège social Montréal

sur la route, puis elle reste longtemps à la fenêtre, le nez collé à la vitre... ça s'aime tellement.  
Lui, rendu au bureau, trouve ses poches remplies de billets doux et parfumés, écrits par celle qu'il adore, pensés par son bel ange vert, qu'il a laissé tout seul le nez collé sur la vitre...  
Ca sort toujours ensemble !  
Bras dessus, bras dessous, ... prend garde de tomber, trésor de mon coeur, j'en mourrai !  
Ah ! ça s'aime tellement que ça jure de mourir, ensemble le même jour, à la même heure et de s'envoyer au ciel tous les deux continuer dans les nuages ou dans la lune leur rêve de bonheur...  
Dernier quartier :  
Ca ne se regarde plus....

Ca se donne des noms d'animaux, tout l'arche de Noé y passe, les petites bêtes et les grosses...  
Ca s'embrasse toujours et ça se déteste tellement que ça regrette ne pas s'être mangé quand ils en avaient encore le goût.  
Ca trouve que ça coûte cher pour vivre et ça se dispute toujours.  
Le monstre ! il a trouvé un emploi pour rester occupé vingt-quatre heures par jour...  
L'ingrate ! Elle barricade toutes les fenêtres pour ne pas l'entendre venir...  
L'un d'un côté de la rue, l'autre un arpent plus loin, et quand, par hasard ça se rencontre, ça se lance des yeux de lions furieux qui font trembler les gens.  
Ca se déteste tellement que ça

veut mourir tout de suite sans attendre la maladie...  
Le "beau rat blanc" se croit déjà en enfer et "l'ange vert aux doigts roses" est en train de se damner.  
Moralité : L'amour, c'est comme le potage : les premières bouchées sont trop chaudes, tandis que les dernières sont trop froides.  
Avis aux intéressés !

### PENSEES

Ce sont les forts aussi, quelquefois, qui ont raison, mais c'est une mauvaise cause.

Ce sommeil fréquent des vieillards que saint François de Sales appelait "le frère, en attendant la soeur".

## LE SYNDICALISME CATHOLIQUE

Lundi dernier, le 22 courant, à la salle des Zouaves de St-Hyacinthe, une assemblée fut tenue en faveur du syndicalisme catholique.

M. J. Baillargeon, président du syndicat catholique des menuisiers, présida l'assemblée organisée par M. l'abbé Chs. Emile Héту, aumônier des syndicats catholiques à St-Hyacinthe. M. Baillargeon expliqua le but du syndicalisme et définit son influence bienfaisante et moralisatrice que ses membres exercent et doivent exercer. Il répondit à des objections posées avec tact par M. l'abbé Héту et ses exposés furent nets, clairs et précis.

M. Lionel Leblanc, vice-président du syndicat catholique des imprimeurs de St-Hyacinthe et rédacteur du "Clairon", fut invité à adresser la parole. M. Leblanc se dit pris à l'improviste comme la cigale du bon père Lafontaine qui "se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue." Néanmoins il ne pouvait résister au plaisir de saluer la population de St-Hyacinthe et les mots lui manquaient pour définir dans sa force d'expression la joie qu'il ressentait de voir ses concitoyens s'intéresser aussi activement une question souverainement importante pour la gent ouvrière.

Il constata avec orgueil que la canadienne-française, cette perle trop longtemps ignorée dans les questions ouvrières, venait tempérer la force par la grâce et embellir d'un vif éclat le tableau d'espoir qu'on est en droit de dessiner au frontispice de la civilisation contemporaine.

Il définit le droit d'association en se fondant sur le droit naturel, sur la philosophie, sur le droit social, le droit national et sur le droit religieux. Il prouve que l'ouvrier, tout comme le capitaliste, doit s'unir. Les cartels de tous genres se forment, pourquoi l'ouvrier et l'ouvrière ne s'uniraient-ils pas tout en poursuivant un but honnête et légitime? — Poser la question, c'est la résoudre et l'orateur explique les heureuses conséquences pour les patrons et les ouvriers qui ne peuvent que découler du syndicalisme catholique. Le syndicalisme est un rempart infranchissable au socialisme et au communisme. On dit que les grandes oeuvres appartiennent aux beaux-arts. L'orateur brûle de si-

gnaler d'une plume inhabile mais sincère les ouvriers et ouvrières artistes qui en s'inspirant de la devise de la ville de St-Hyacinthe broderont une trame dont les anneaux d'or seront forgés au sein de la paix et de l'harmonie. Non seulement il espère, mais il est convaincu que toute la gent ouvrière comprendra ses intérêts et que les ouvriers et ouvrières doivent entrer dans le syndicalisme catholique car ils le trouveront toujours sur le sentier de l'honneur comme Henri IV qui disait à ses braves troupiers: "Ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours sur le sentier de l'honneur".

M. Albani Blanchard, secrétaire-archiviste du syndicat catholique des menuisiers de St-Hyacinthe, expliqua le fonctionnement du syndicalisme catholique et parla du salaire minimum des femmes avec force et intéressantes explications.

M. l'abbé Chs.-Emile Héту, aumônier des syndicats catholiques de St-Hyacinthe, clôtura l'assemblée par des remarques très au point sur la question du syndicat catholique, sur son organisation et sur son besoin d'existence. L'ouvrier aurait dû s'organiser depuis longtemps, puisque c'est dans l'essence même de ses intérêts naturels. Le patron estime toujours l'ouvrier et l'ouvrière organisés parce qu'ils montrent un sens social développé dont l'industrie ne peut que bénéficier. La contribution mensuelle n'est que de 25 cts. Quel est l'ouvrier ou l'ouvrière qui ne peut pas placer 25 cts par mois et cela en vue de l'amélioration de la condition de sa vie économique et sociale. Il est heureux de constater les nombreux noms qui s'inscrivent au registre des syndicats catholiques et il est convaincu que toutes les personnes travaillant à salaire viendront s'enregistrer bientôt.

Après l'assemblée de nouveaux noms furent inscrits dans les registres des syndicats catholiques de St-Hyacinthe. Le syndicalisme catholique marche de progrès en progrès et tout en favorisant la paix et l'harmonie dans les esprits et dans les coeurs; il se penche avec amour sur la classe ouvrière pour la protéger, la secourir et l'instruire sur toutes les questions du travail.

## JOYEUSE SOIREE A LA PHILHARMONIQUE

Mardi soir, le 23 courant, avait lieu la célébration de la fête patronale de la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, de la Ste-Catherine et de la Ste-Cécile aux salles de la Philharmonique.

Une foule considérable assistait à cette soirée qui a remporté un succès sans précédent.

Si nous en jugeons par la sympathie que toute la population de St-Hyacinthe a toujours vivement marquée à la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, le succès remporté à cette réunion familiale est le fruit d'une admiration sincère et méritée à plus d'un titre. La Société Philharmonique reste jeune en dépit de son 50e anniversaire d'existence. Elle conserve sa jeunesse et se mêle à toutes nos fêtes nationales et religieuses. Elle a plongé ses racines si avant dans la vie maskoutaine, qu'elle est indispensable à notre mentalité et son culte pour les beaux-arts a contribué à l'élevation des facultés individuelles et à l'éclosion de l'amour du beau chez nos concitoyens. Le visiteur trouve toujours un accueil bienveillant dans cette société qui fournit à tous, jeunes et vieux, des amusements sains. La fanfare Philharmonique a une réputation qui depuis longtemps a franchi l'enceinte de notre charmante ville pour se propager au loin comme un souffle inépuisable de jeunesse et d'harmonie hautement appréciée. Cette fanfare, nous l'avons vue pleurer aux jours de deuil; nous l'avons vue moduler aussi des refrains bien doux, aux soirs de la belle saison alors que la jeunesse de St-Hyacinthe, fascinée par ses accords harmonieux, se déroule comme un ruban gracieux et offre à Cupidon une proie facile autant que résolue à son sort enviable.

Cette Société voyait accourir

mardi soir tout un essaim d'amis qui purent entendre un concert musical soigneusement exécuté et irradié par le poste C.K.S.H. qui comme on le sait ne pouvait trouver meilleur nid que l'hospitalité de la Société Philharmonique. Le programme musical fut le suivant:

- 1—Marche "Adorable", par Wynburn, orchestre Philharmonique.
- 2—Caprice "Sérénade", par Léon Ringuet, prof., orchestre Philharmonique.
- 3—Solo de Clarinette, par Léon Ringuet, prof., M. Valmore Chaput.
- 4—Fantaisie "Nanine", par E. Marsal, trio exécuté par MM. Valmore Chaput, clarinetiste, A. David, saxophoniste, E. Gaudet, pianiste.
- 5—"Pleading", par Geo. F. Hamer, quatuor exécuté par MM. Adrien Ringuet, saxophoniste soprano, Valmore Chaput, clarinetiste, Hector Monette, saxophoniste ténor, E. Gaudet, pianiste.
- 6—Marche "Barcelona", par Evans, orchestre de la Philharmonique.

Au programme musical vinrent s'ajouter aussi harmonieusement les discours de M. l'abbé L.-N. Desmarais, curé à la cathédrale, M. T.-D. Bouchard, maire de la cité et député de St-Hyacinthe au Provincial; M. l'abbé Turcotte, curé à la paroisse Notre-Dame; M. René Morin, député au fédéral pour le comté de St-Hyacinthe-Rouville.

Cette soirée fut présidée par M. Marc Blouin, vice-président de la Société Philharmonique qui, en l'absence de M. Henri Lalumière, président de cette société et en voyage à Québec, souhaite la bienvenue à l'assistance. M. Edmond Duckett, père, s'acquitta avec grâce de son devoir d'annon-

ceur au poste municipal radiotéléphonique C. K. S. H. de la municipalité de St-Hyacinthe. M. Duckett explique l'origine de la tire au Canada.

Le tirage d'un radio, raflé pour les besoins du poste C. K. S. H., fut gagné par Mme. Emerson Fee de cette ville.

La soirée se prolongea au milieu des chansons et des amusements divers que la Société prodigue toujours avec libéralité.

On pouvait spécialement remarquer parmi les invités, M. l'abbé Vadnais du Séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé A. Petit, vicaire

à la cathédrale, le Rév. Père Gauvreau, du couvent des Dominicains de la paroisse Notre-Dame, l'abbé Armand Dussault, curé de Birke, New-York, M. Fr. Poirier, de Montréal, ancien président de la Société Philharmonique, M. Gendron président de l'Harmonie de Drummondville, le chef de Police, M. A. Bourgeois, M. Freneau, de Montréal et ancien membre de la Philharmonique.

Le regret de tous les assistants, c'est que la Ste-Catherine n'arrive qu'une fois par année. La tire était succulente et les rafraichissements, de très bon goût.

## LES MENUISIERS FETENT LA STE-CATHERINE

Samedi dernier, le 20 courant, le syndicat catholique des menuisiers de St-Hyacinthe fêta la Ste-Catherine à la salle des Zouaves.

Il y eut discours, partie de cartes et chants. Nous donnons ci-après le résumé des discours qui furent prononcés à cette soirée par Mgr. P. S. Desranleau, vicaire-général du diocèse, le chanoine Laroche, M. L. Napoléon Desmarais curé à la cathédrale, et par M. l'abbé Héту, aumônier des syndicats catholiques de St-Hyacinthe.

Le président du syndicat des menuisiers, M. Baillargeon, souhaite la bienvenue aux distingués visiteurs et leur demande de dire un mot aux ouvriers.

Mgr. Desranleau dit en substance qu'il est heureux de se trouver au milieu des ouvriers, car il se sent chez lui. C'est lui qui a fondé les syndicats catholiques. Il l'a fait par devoir: Léon XIII et les papes qui l'ont suivi ont enseigné ce qui est un devoir pour tous les ouvriers de s'unir, sous l'égide de l'église, dans les syndicats catholiques, et que c'est aussi le devoir de ceux qui ont charge d'âmes et des hommes bien pensants d'aider ce mouvement.

Il a travaillé avec les ouvriers et pour les ouvriers par amour pour eux et par zèle pour le bien de leur âme. Car il est bien convaincu que la religion ne sera conservée intacte chez l'ouvrier que s'il est protégé par le syndicalisme catholique. Voilà pourquoi, pendant plusieurs années il s'est employé par sa parole et par son action à grouper les ouvriers de St-Hyacinthe dans les syndicats. Cette oeuvre voulue par l'église est approuvée et encouragée par Mgr. l'évêque de St-Hyacinthe.

Ses charges de vicaire-général et de chancelier du diocèse l'empêchent de se dévouer aux intérêts des ouvriers aussi activement qu'apparaissent; cependant il continuera à patronner cette oeuvre primordiale et aidera de toutes ses forces le nouvel aumônier à faire du syndicalisme catholique un succès à St-Hyacinthe. Depuis

quelques temps les syndicats ont pris ici un renouveau de croissance. Il leur souhaite de grandir et de s'étendre chez tous les ouvriers de St-Hyacinthe.

M. le chanoine Laroche, procureur à l'évêché et archidiaque du diocèse, dit qu'il approuve l'oeuvre des syndicats catholiques à St-Hyacinthe. Tous les ouvriers devraient s'unir sous la sage direction et la haute protection de l'Eglise. M. le procureur les approuve non seulement en paroles mais aussi en leur donnant l'appui très important du "nerf de la guerre". Sa fonction de procureur l'oblige de veiller attentivement sur les finances de l'évêché. Lorsqu'il s'agit d'une oeuvre fortement recommandée par les papes, les évêques et l'Eglise, il n'hésite pas à délier les cordons de sa bourse. Il a acheté une maison et bâtit une salle en bonne part pour les syndicats catholiques. Etant bien logés, les syndicats pourront mieux se développer et s'étendre.

M. l'abbé Louis-Napoléon Desmarais, curé à la cathédrale, dit sa sympathie pour les ouvriers et en particulier pour les ouvriers syndiqués, car les premiers, comme groupe, ils sont venus le saluer à son arrivée. Il est à St-Hyacinthe, pour encourager et promouvoir toutes les oeuvres recommandées par l'Eglise. Il appuiera donc de toutes ses forces les syndicats catholiques.

M. l'abbé Chs.-Emile Héту, aumônier des syndicats catholiques, au nom des ouvriers, prend acte de cette haute approbation du mouvement syndical à St-Hyacinthe, et se réjouit de l'aide puissante que lui ont donnée et que continueront de lui donner les distingués visiteurs. Lorsqu'une oeuvre est approuvée en si haut lieu, il n'est pas possible que les catholiques et les hommes bien pensants ne l'approuvent aussi et ne lui donnent leur concours loyal et efficace. Avec de tels concours, le syndicalisme à St-Hyacinthe se développera rapidement et dans la paix pour le bonheur et l'intérêt de tous.

## LES JAZZY BOYS DE MONTREAL

Dimanche dernier, le 21 courant, les Jazzy Boys de Montréal venaient égayer St-Hyacinthe de leurs "spéciaux" enlevants.

L'orchestre des Jazzy Boys de Montréal est sous l'habile et dévouée direction de M. Roméo Dufresne, E.E.C.D. à l'université de Montréal, pianiste, ville; assisté de ses copains: MM. Clarence Bouillon, violoniste; Pierre Lortie, cornetiste; Fulgence Phaneuf, tromboniste, St-Denis; Paul Chalou, banjo; Napoléon Plante, saxophoniste, soprano, ville; P. Henri Lemire, saxophoniste alto; Paul-Auguste Archambault, clarinetiste, St-Dominique; batterie, Marc Gauthier; tous de l'université de Montréal.

Si l'on en juge par l'assistance au théâtre Corona et par les nombreux rapports de félicitations reçues au poste C. K. S. H., les Jazzy Boys sont en vogue à St-Hyacinthe, et nul doute que leur présence sera un véritable régal pour notre population.

Voici le charmant programme qui fut exécuté avec brio par les Jazzy Boys et qui fut annoncé avec goût par M. J. Edmond Duckett, père, au poste C.K.S.H. Ce programme est à peu près le même que celui qui fut suivi au théâtre Corona.

- 1—"Bye bye Blackbird" (fox-trot), par Dickson & Henderson. (Orchestre des Jazzy Boys)
- 2—"Yearning" (fox-trot), par

Benny Davis et Joe Burke.

(Orchestre des Jazzy Boys)

3—"Chérie I love you" (valse), par Lilian Rosedale Goodman.

(Orchestre des Jazzy Boys)

4—"Danse Espagnole" No. 3 (Ramonza Andalanza) par Sarasate; duo par Clarence Bouillon, violoniste, Roméo Dufresne, pianiste.

5—"Barcelona" (fox-trot espagnol) par Guo Kahin et Folhard Evans.

(Orchestre des Jazzy Boys)

6—"That's Why I Love You" (fox-trot), par Fred Phillips.

(Orchestre des Jazzy Boys)

7—"Ting-a-Ling" (Valse des cloches) par Addy Britt et Jack Little.

(Orchestre des Jazzy Boys)

8—"Randina", par Beethoven Kreisler; solo, Clarence Bouillon, violoniste.

9—"Baby Face" (fox-trot) par Benny Davis et Harvy Akst.

(Orchestre des Jazzy Boys)

10—"I Wish You were Jealous of Me" (valse et fox-trot) par Becker.

(Orchestre des Jazzy Boys)

Des témoignages de félicitations furent reçus de St-Simon, St-Dominique, de plusieurs admirateurs et admiratrices de St-Hyacinthe. Nous souhaitons que les Jazzy Boys renouvellent souvent leurs visites dans nos murs. Ils y trouveront toujours un chaleureux accueil.

## NOTES LOCALES

## AU CORONA

Jeudi-Vendredi en soirée, Samedi en matinée, 25-26-27-nov., vous verrez Edmund Lowe et Betty Compson dans "Le Palais du Plaisir," drame en 6 rouleaux, avec titres français-anglais.

Scènes: Action dramatique, romance amoureuse, plaisanteries, tout s'harmonise dans "Le Palais du Plaisir". Voyez l'histoire vécue de la plus grande sirène du vieux monde, Lola Montez. "Le Palais du Plaisir" vous dira comment vous vous ferez aimer.

En plus Gazette Illustrée, comédie et 9e chapitre de la série "Winking Idol".

Samedi soir et dimanche, 27-28 nov., vous verrez Lon Chaney, Owen Moore, Henry B. Walthall et Lois Moran dans "Le chemin pour Mandalay" drame en 7 rouleaux avec titres français-anglais.

Scènes: Sur la mer orageuse, une mère meurt en laissant un nouveau-né. Un prêtre prend l'enfant sous ses soins. Plus tard, l'enfant devenue jeune fille est dotée d'une beauté qui lui attire le coeur d'un jeune capitaine de vaisseau. Le père de la jeune fille mourra sans lui révéler son nom et le prêtre aura la faveur de clore doucement les paupières de son vieil ami.

En plus: gazette illustrée, comédie et dernier chapitre de la série Wild West.

## EXTRA

Lundi-mardi, 29-30 nov., vous verrez Jack Pickford et Jewel Carmen dans "La Chauve-Souris".

Ce drame est en 9 rouleaux avec titres français-anglais.

Ce drame vous fera trembler de terreur.

Un voleur insaisissable porte le masque d'une chauve-souris.

Une romance viendra enjoliver de sa trame d'amour ce spectacle que vous ne devez pas manquer de voir.

En plus: gazette illustrée...

Horaire: 7.30 hrs. comédie, gazette illustrée 8.30 hrs. "La Chauve-Souris", 10 hrs. répétition de la série.

Prix: orchestre 55 cts., balcon 45 cts., (taxe incluse).

## CONCERT ARTISTIQUE

Marcel et Yvonne Hubert au Corona

N'oubliez pas que c'est mercredi soir prochain, le 1er décembre, que vous admirerez au théâtre Corona les célèbres artistes Marcel et Yvonne Hubert. Nous publions ci-après un entrefilet paru dans un grand quotidien de Montréal à l'adresse de ces deux célébrités musicales.

*Ce n'est pas en vain que l'on a proclamé Hubert, le Casals de demain, car en réalité, le jeune maître du violoncelle est toujours une révélation pour son auditoire. La facilité, l'habileté, la fluidité, avec laquelle il interprète Rachmaninoff, Boccherini, Debussy, Brahms et Davidoff, font augurer de grandes choses d'un artiste aussi jeune et pourtant d'une telle capacité. Mlle Hubert ne le cède en rien à son frère. Revenu, avec un talent mari, elle est un appui de grande valeur pour son frère, et s'affirme encore comme pianiste d'une individualité rare, d'une souplesse, d'une agilité, d'un sentiment qui ont tôt fait de gagner un auditoire.*

Billets à la pharmacie Gaucher: fauteuils d'orchestre \$1.50; balcon 75 cts; amphithéâtre 50 cts, (taxe incluse).

Un billet vous attend encore. Ne restez pas sourd et jouissez de la plus belle soirée de votre vie.

## ON FETE M. RAOUL BRABANT

Lundi soir, le 22 courant, à la salle des officiers du Régiment de St-Hyacinthe, au Manège Militaire, une fête éclatante, disons le mot afin de respecter la vérité, prenait place au milieu de la plus cordiale comme de la plus franche camaraderie.

Le héros de cette fête était M. Raoul Brabant, lt.-col. du Régiment de St-Hyacinthe, major-trésorier de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe et employé au service postal de St-Hyacinthe.

Nombreux furent les camarades et amis qui vinrent fraterniser et offrir à M. Raoul Brabant leurs vœux de prospérité et de bonheur à l'occasion de son 31e anniversaire de naissance.

Une charmante adresse fut lue par M. A. Gendron, président de la Garde d'Honneur, et une cannesouvenir fut présentée par M. Henri Dufour, commandant de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, au héros de la réunion qui remercia en termes émus ses braves et dévoués copains.

M. Lionel Leblanc rédacteur du "Clairon", prononça un discours fort goûté et unit ses vœux à ceux de l'assistance pour le succès du dévoué citoyen et du brave lt.-col. du Régiment de St-Hyacinthe, M. Raoul Brabant, major-trésorier de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe qui cultivaient la discipline militaire et l'amour du soldat avec un esprit civique qui a eu et aura pour résultat nécessaire de leur conserver l'admiration et l'estime de tous les maskoutains.

Il y eut un vrai bijou de récréations attrayantes et les Messieurs dont les noms suivent servirent un régal aussi varié que fort apprécié des gourmets du plaisir. Ces chanteurs et déclamateurs sont: MM. Henri Dufour, L. Hamel, D. Normandin, E. Marcotte, Omer Benoit, Ed. Gendron, L. Bernier, Jos. Dufour, A. Lacroix, L. Leblanc, Boisclair.

Les musiciens ne ralentirent pas d'une minute et toujours ce fut un roulement d'accords harmonieux. M. Gauvin, accompagnait au piano, M. Hervé Aumais, formait la batterie et M. Jos. Bissonnette jouait de l'accordéon. La veillée se prolongea jusqu'à l'aurore et tout ce qu'il est à déplorer, comme conclusion, c'est que cette soirée ne vienne pas tous les jours.

On pouvait remarquer à cette fête: MM. Raoul Brabant, H. Dufour, E. Marcotte, E. Benoit, H. Gendron, J. Bissonnette, Ed. Nadeau, Omer Benoit, Jos. Millette, Ed. Gendron, L. Bernier, H. Benoit, E. Lemay, J. S. Beaudet, Jos. Dufour, B. Ducharme, H. Robert, B. L. Wester, H. Dozois, H. Benoit, H. Lévesque, J. A. Piché, A. Hamel, A. Tremblay, H. Brunelle, L. Hamel, A. Lemay, O. Daudelin, A. Gadbois, D. Normandin, H. Morin, E. Desmarais, H. Breault, O. Berthiaume, R. Arcand, J. M. Archambault, J. Boucher, H. Courechesne, J. Durocher, E. Morin, H. Gagnon, Adolphe, Jos. Gladu, S. Gladu, St-Germain, L. Auger, P. St-Jean, L. P. Blanchard, J. R. Roberge, L. Gladu, L. Orsali, A. Bernard, D. Rodier, J. M. Robidoux, Hubert, Dupont, A. Courchesne, O. Fournier, O. Fournier, O. Prigent, A. Breton, Cusson, Eug. Flibotte, L. Leblanc, J. Charpentier, H. Laflamme, G. Fouriezios, Desrochers, A. Lacroix, S. Dufresne, Archambault, E. Aumais, Lagacé, H. Laroque, C. Boisclair, E. Marcotte, P. Brodeur, G. Millier, Gauvin, etc.

## FEU ! FEU !

Le rapport des incendies mentionne deux alarmes cette semaine dont l'une, le 20 courant, à 2 1-2 hrs. p. m., chez la manufacture Maple Leaf, à l'ancien immeuble de feu A. Amyot. Un tuyau surchauffé fit ouvrir le bec d'un sprinkler (aspersoir). Des dommages par l'eau furent occasionnés à la pharmacie Collette et à la manufacture de parapluies du même immeuble.

Dimanche, le 21 courant, à 12 1-2 hrs., nos pompiers furent mandés au No. 146 rue Bourdages chez M. Théodule Guertin. Le feu était dû à un tuyau surchauffé. Les dommages furent minimes.

## SOYONS PRUDENTS.

Le chef de police A. Bourgeois prie les parents de surveiller leurs enfants durant la froide saison. Les enfants ne doivent pas glisser sur les côtes des rues de la ville. Cet exercice rend les côtes glissantes et dangereuses pour les chevaux et est aussi cause de maints accidents déplorables surtout à l'intersection des rues. C'est un ennui pour la circulation des piétons et des automobiles.

LA STE-CATHERINE CHEZ LES OUVRIERS.

Samedi soir dernier, le 21 courant, les ouvriers du syndicat catholique des menuisiers de St-Hyacinthe célébraient avec succès la Ste-Catherine à la salle des Zouaves que ces derniers avaient généreusement mise à leur disposition.

Des discours très au point furent prononcés par Mgr. P. S. Desranleau, vicaire général et chancelier du diocèse, M. le chanoine Laroche, procureur à l'évêché et archidiacre du diocèse, M. l'abbé L.-N. Desmarais, curé à la cathédrale, M. l'abbé Chs.-E. Hétu.

M. Baillargeon, président du syndicat catholique des menuisiers de St-Hyacinthe, présenta les orateurs avec tout le tact et l'habileté qu'on lui connaît. Répondant aussi à la charmante invitation que leur adressait M. Baillargeon, mercredi au cercle Benoît XV, les imprimeurs du syndicat catholique d'imprimerie à St-Hyacinthe étaient représentés à cette soirée par M. Armand Beaudoin, président, Lionel Leblanc, vice-président, Wilfrid Gaudreau, secrétaire-archiviste, et Esthef Leblanc, membre du syndicat. Nos lecteurs trouveront dans une colonne du présent numéro le compte rendu des discours qui furent prononcés dans cette soirée débordante de gaieté bien ouvrière.

Voici les noms de ceux qui gagnèrent des prix à la partie de cartes de cette veillée familiale : 1er, M. Victor Guérin; 2e, M. Germain Dufour; 3e, M. Lucien Daviau; 4e, M. Henri Bourbeau; 5e, M. Horace Desrosiers; 6e, M. Donatien Robert; 7e, M. Arehille Bonin; 8e, M. Georges Bernier, 9e, M. Maurice Chabot; 10e, M. Arthur Frenière; 11e, M. Alexandre Compbell.

Le prix de présence offert par le Syndicat Catholique des Imprimeurs de St-Hyacinthe fut gagné par M. Azarie Philie. Ce prix est le roman de M. Harry Bernard "La Maison Vide".

Après la partie de cartes, nous avons pu voir comment les ouvriers sont toujours jeunes, de cette jeunesse du coeur qui reste victorieuse de l'empreinte des années. Un vrai régal de chansons vives et fort prisées nous fut libéralement servi par MM. Hervé Lachance, Albert et Arthur Frenière, Louis Hébert, Lemonde, Proulx, M. l'abbé Chs. Emile Hétu, aumônier des syndicats catholiques de St-Hyacinthe, Jos. Baillargeon, Fredette, Nolin, Guérin, Bertrand, Cadieux.

Les "gigueux" nous ont montré qu'ils ont encore la patte alerte. Fallait voir MM. Baillargeon, Morin, Nolin accompagnés par des "violoneux" émériques comme MM. Aubin et G. Bernier.

Bref ce fut un véritable bijou de soirée et l'impression générale c'est qu'une chose est seulement mais surtout regrettable, c'est que la Ste-Catherine ne vienne qu'une seule fois par année.

Les membres du syndicat catholique des imprimeurs de St-Hyacinthe remercient vivement M. Baillargeon, président du syndicat catholique des menuisiers de St-Hyacinthe, de sa gracieuse invitation; ils n'ont pas de mots assez expressifs pour témoigner leur reconnaissance pour le bienveillant et sincère accueil qu'ils ont trouvé chez tous les menuisiers en cette soirée si agréable, qu'elle leur fait espérer que bientôt ils pourront rendre le change à leurs camarades et amis, les membres du syndicat catholique des menuisiers de St-Hyacinthe.

FOIN ET PAILLE

Le marché du foin et de la paille est ferme. Il y a une demande très pressante sur les marchés d'exportation pour le foin de trèfle et de luzerne de bonne qualité, qui malheureusement n'est que difficilement satisfaite. Par contre, les transactions pour du foin de mil sur nos marchés domestiques sont régulières et encore assez faciles.

Prix de gros pour la semaine finissant le 23 octobre 1926.

St-Hyacinthe : Foin pressé, la tonne : Mil \$8.75 à \$11.00; Trèfle \$8.50 à \$9.35; Mélé \$8.00 à \$10.00. Paille pressée, la tonne : Avoine \$4.50; Blé \$4.00.

St-Simon : Foin pressé, la tonne : Mil \$12.00 à \$13.00; Trèfle \$9.00 à \$10.00; Mélé \$10.00 à \$11.00. Paille pressée, la tonne : Avoine \$4.25; Blé \$4.25.

St-Aimé : Foin pressé, la tonne : \$11.00 à \$12.00; Trèfle \$9.00 à \$10.00.

\$10.50; Mélé \$8.00 à \$9.00. Paille, la tonne : Avoine \$4.50.

Marieville : Foin pressé, la tonne : Mil \$13.00 à \$14.00; Trèfle \$10.00 à \$12.00. Paille pressée, la tonne : Avoine \$4.50.

Montréal. Foin pressé, la tonne : Mil \$9.00 à \$16.00; Trèfle \$8.00 à \$15.00; Mélé \$8.50 à \$11.00; Luzerne \$12.00 à \$15.00. Paille pressée, la tonne : Avoine \$4.50; Blé \$4.75.

Prix de gros, Londres, Angl., 26 octobre 1926.

Foin de trèfle, 1ère coupe \$22.12 à \$23.31, la tonne de 2000 lbs. Foin de trèfle ordinaire \$18.16 à \$21.11, la tonne de 2000 lbs, coté au comptant, à l'entrepôt, en argent canadien.

(La Revue des Marchés, Ministère fédéral de l'Agriculture.)

JOYEUSE TABLE !

A l'occasion de la fête de la Sainte-Catherine célébrée au Séminaire mercredi soir et jeudi, M. l'avocat et Madame V. Chabot ont reçu à dîner jeudi le R. P. Emery Champagne, des Pères Blancs d'Afrique, M. l'abbé Lorenzo Morais, vicaire à Nort-Alboro, Mass., Messieurs les abbés Armand Brouillard, Ovila Fournier et Arthur Proulx du Séminaire, et M. le Notaire P. Ernest L'Heureux de Saint-Judes, tous confrères de classe de Me Victor Chabot.

CARTES DE NOEL

Nous avons reçu une importante expédition de cartes lithographiées, en couleurs, pour souhaits de Noël et du Jour de l'An.

C'est le temps de faire imprimer ces cartes pour les avoir en temps utile.

Pensez-y et passez à notre imprimerie voir nos échantillons.

N'oubliez pas que l'imprimerie Yamaska est outillée pour faire à bon marché d'excellents travaux d'imprimerie.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé mercredi soir de cette semaine en comité.

La séance avait été convoquée officieusement par le maire pour étudier certains amendements à faire à notre charte et un projet d'entente avec les corporations religieuses pour régler toutes les difficultés pendantes entre elles et la ville.

Tous les échevins étaient présents à cette séance moins M. le Docteur Pagé, actuellement en Europe.

Les échevins ont travaillé très tard dans la soirée et ils ont fait du bon ouvrage.

Comme toutes les décisions du conseil en comité doivent être ratifiées aux séances publiques nous reparlerons de ces décisions lorsqu'elles seront définitivement adoptées par les échevins.

JOYEUSE FETE A L'HOTEL-DIEU

Ces jours derniers l'Hôtel-Dieu de cette ville fêtait la Très Révérende sœur Beaudry, directrice à l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu.

A l'occasion de la fête patronale de la Très Rév. sœur Beaudry, un chant spécial fut fourni le matin, au Saint Sacrifice, par le chœur des religieuses de cette communauté. Des hommages et des souhaits de bonne et heureuse fête furent présentés à l'héroïne du jour festival par les religieuses, à l'issue de l'office divin.

La T. R. Mère Beaudry donna tout congé aux orphelins qui lui ont présenté leurs vœux et leurs souhaits.

BANQUET EN L'HONNEUR DE M. JULES LAFRAMBOISE.

Jeudi le 9 décembre, 1926, à 7.45 hrs. p. m., un grand banquet sera donné par les citoyens de Saint-Hyacinthe en l'honneur de M. Jules Laframboise, père, à l'occasion de son départ, afin de témoigner la reconnaissance de la population de St-Hyacinthe pour les services éminents rendus par le citoyen estimé de tous, qu'est M. Jules Laframboise.

Le banquet aura lieu au Grand Hôtel. Le prix du billet est de \$3.00.

NOUVEAU CONCITOYEN

M. A. Mireau, de Trois-Rivières, vient de s'établir à St-Hyacinthe.

M. Mireau s'occupe de moulage, de réparages et de décorations de statues en plâtre.

Il ne commencera à mouler des statues que vers le mois de mars; d'ici là il s'occupera de réparages et de décorations seulement.

Il réside au no. 8 rue Lafontaine où on peut lui confier des commandes.

LA STE-CATHERINE AU CLUB OUVRIER.

Samedi soir, le 27 novembre courant, à 10 hrs., sera fêtée la Ste-Catherine au Club Ouvrier de St-Hyacinthe. Il y aura chant, discours, musique et rafraîchissements.

NOUVEAU GARAGE

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que MM. Côté et Lewis ont ouvert un nouveau garage au No. 59 rue Cascades, autrefois garage Gervais. Leurs nombreuses années d'expérience leur permettent de donner pleine et entière satisfaction à ceux qui voudront bien leur accorder leur patronage. Ces Messieurs tiendront aussi un atelier de réparation d'automobiles au même endroit. Ils ont conclu des arrangements avec MM. Paré & Picard, distributeurs des automobiles Willy's Overland et Willy's Knight pour faire le service de ces automobiles à St-Hyacinthe.

Pour plus amples informations s'adresser au Garage Côté et Lewis, No. 59 Cascades, Tél. 565.

OUVRIERS ! UNISSEZ-VOUS !

Lundi prochain, le 29 novembre, à la salle des Zouaves, à 10 hrs. de l'avant-midi, il y aura réunion générale de tous les ouvriers et ouvrières, travaillant de soir et de nuit. Des orateurs leur expliqueront les avantages du syndicat catholique.

Vingt-cinq sous par mois, c'est la modique somme qu'il suffit de verser pour appartenir aux syndicats catholiques et en retirer les bienfaits incalculables. Que tous les ouvriers et ouvrières donnent leur nom. Seulement 25 cts.

Tous les lundis soir, de 8 à 9 hrs., à la salle des Zouaves, des officiers du syndicat seront à la disposition des ouvriers et ouvrières pour leur expliquer les avantages du syndicalisme et recevoir leur nom.

MARIEVILLE A L'HONNEUR

Il nous fait toujours plaisir de signaler les succès de nos compatriotes, qui à l'étranger redorent la renommée du Québec. Nous voulons féliciter présentement M. Louis Monast, originaire de Marieville qui est le premier franco-américain à avoir l'honneur de siéger au Congrès de Washington. M. Monast a été élu lors des élections aux Etats-Unis représentant du troisième district de l'Etat du Rhode-Island. Nos sincères félicitations à M. Monast et à la ville du comté de St-Hyacinthe-Rouville qui l'a produit.

GRANDE FETE PATRONALE

Dimanche dernier, le 21 courant, le pensionnat de la maison-mère de la Présentation-de-Marie à St-Hyacinthe célébraient avec éclat et enthousiasme sa fête patronale. Les anciennes élèves du pensionnat s'étaient rendues en grand nombre pour savourer les heures d'autrefois avec charme et allégresse.

Nous donnons ci-après un résumé des minutes de cette fête patronale :

Premières vêpres: offrandes de vœux aux maîtresses du Pensionnat.

"Nous confions, ce soir, aux pétales des roses  
De nos coeurs filiaux, les plus exquises choses..."

Bienvenue aux chères déléguées de l'Association des Anciennes.

8.45 hrs : Messe solennelle chantée par Mgr. C.-P. Choquette, sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé A. Desmarais du séminaire de St-Hyacinthe.

10.30 hrs : Réception. Les Anciennes saluent M. le Chapelain et la très révérende Mère Supérieure.

12 hrs. : Diner.

2 hrs. : Réunion délibérative de l'Association des Anciennes.

3.30 hrs. p. m. : Cérémonie du soir : démonstration en l'honneur de la Vierge du Temple.

5.30 hrs. p. m. : Souper.

7 hrs. p. m. : Séance à Notre-Dame-de-Liesse.

PROGRAMME DE LA SEANCE

Présidente d'honneur : très révérende Mère Marie-Saint-Jeanne-de-Valois.

Duo d'ouverture : marche militaire par Schubert; Mlle Antoinette Létourneau, Jeanne-d'Arc Chartier, Claire Laurence Thérèse Saint-Germain.

Petite entrée : "Comme au bon vieux temps" par nos benjamins.

"The Night Wind" : récitation, par Priscilla Rose. LES MARTYRS, drame religieux en 3 actes.

Personnages :

Prisca, impératrice, épouse de Dioclétien, Mlle Viola Angers; Valérie, sa fille, Mlle Irène Goyette; Sylvie, prêtresse de Vesta; Mlle Madeleine Crépeau; Fulvie, vestale; Mlle Marthe-Irène Nolin; Pauline, amie de Valérie, Mlle Annette Dulude; Cornélie, diaconesse, Thérèse Grondin; Jeunes cathéchumènes : Mlles Lucille Nadeau, Georgette Palmer et Thérèse Robert; Choeur des cathéchumènes; suivantes de l'impératrice et de sa fille.

Entr'actes : piano et violon par les anciennes.

HYMNE FINAL: O mon Couvent ! O mes amours ! et Bonsoir, ma bonne mère !

LA STE-CATHERINE CHEZ LES ZOUAVES.

Jeudi soir, le 25 courant, avait lieu à la salle des Zouaves de cette ville la célébration de la Ste-Catherine. Disons-le tout de suite, cette soirée fut un véritable succès et l'on doit féliciter les organisateurs de leur jugement autant que de leur tact.

Les fervents du whist et du cinq-cents en eurent pour leur satisfaction, si nous nous rappelons les joyeux propos qui s'échappaient comme à loisir des lèvres gaies et rieuses, durant le programme des parties de cartes. M. l'abbé Edmour St-Pierre, aumônier des Zouaves, était très satisfait de cette soirée où assistait aussi M. l'abbé Chs.-Emile Hétu, aumônier des syndicats catholiques.

On pouvait remarquer à la table d'honneur : Mlles Thérèse Lachance et Blanche Chartier, MM. J.-L. Cormier, shérif, et Lionel Leblanc, E. E. D., rédacteur du "Clairon".

Ceux et celles dont les noms suivent gagnèrent des prix :

A) 4 parties gagnées : 1er M. Lemieux, 2e Mlle Alice Paradis, 3e Mlle Chartier;

B) 3 parties gagnées : 1er Mlle Marianne Martin, 2e Mlle Antoinette Richer, 3e M. Gér. Dufour; 4e Mlle Irène Mérieu; 5e Mlle Joli; 6e Mlle P. Jodoin; 7e Mlle Richard; 8e Mlle Aurore Claing; 9e Mlle Jacques.

Après la distribution des prix un charmant programme fut servi par les acteurs de la Compagnie des Zouaves: MM. R. Turcotte, "Filandreux", M. Gélinas, "caporal", M. Maurice Chabot, "Micheuru", M. Lucien Hamel, "sergent", dans la comédie "A la Poudrière" furent très goûtés. Cette comédie fut montée par M. Lucien Pèpin que la maladie avait empêché de se joindre aux acteurs. Nous espérons que M. Pèpin se rétablira bientôt pour diriger d'autres comédies que nous brûlons d'entendre.

Il y eut chant par MM. Frenière, capitaine des Zouaves de St-Hyacinthe, Lachance, Dufour.

MM. Hervé Aumais et Joseph Bissonnette firent les frais de la musique aux applaudissements de toute l'assistance.

Il y eut aussi de la tire excellente et des rafraîchissements exquis. Cette soirée fut des plus agréables et nous nous devons de féliciter nos Zouaves qui savent si bien joindre l'utile à l'agréable.

PREMIERE GLACE

Dans la nuit de mardi à mercredi de cette semaine le froid a été suffisamment vif pour congeler la surface de la rivière, en haut de la chaussée.

Cette glace était cependant très mince. Elle a résisté jusqu'à aujourd'hui mais la pluie de la matinée et la température un peu plus élevée la feront probablement disparaître.

Les enfants qui sont toujours pressés de chausser les patins la regardaient avec un oeil d'envie espérant qu'elle serait suffisamment épaisse pour leur permettre de patiner dimanche prochain.

Leurs beaux rêves devront s'évanouir si la température ne baisse pas dans les prochains vingt-quatre heures.

Ceux qui ont à payer pour le charbon ou le bois de chauffage font cependant des souhaits tout opposés à ceux des jeunes patineurs.

AMENDEMENTS A LA CHARTE

Le maire de la ville, M. T.-D. Bouchard est aujourd'hui allé à Montréal en rapport avec les a-

Si savoureux !



Sa saveur riche en même temps que discrète ne peut manquer de vous plaire.

mendements à faire à la charte au cours de la prochaine session.

Ces amendements ne seront pas très nombreux mais ils seront cependant assez importants.

LA STE-CATHERINE AU VILLAGE CASAVANT.

Jeudi soir dernier, le 25 courant, avait lieu à la salle des réunions, à la manufacture Casavant Frères, la célébration de la Ste-Catherine.

Il y eut discours par M. Louis Napoléon Desmarais, curé à la cathédrale, M. Samuel Casavant et M. E. Chicoine, président de la fête.

Il y eut parties de cartes, chant, déclamation, musique et surtout de la bonne tire.

La veillée s'écoula rapidement au milieu des rires et tous espèrent avoir le bonheur d'assister à une Ste-Catherine semblable l'an prochain.

LES HUBERT AU THEATRE CORONA.

Grand Concert mercredi le 1er déc.

Après une tournée triomphale aux Etats-Unis, Yvonne et Marcel Hubert sont actuellement en Canada, répétant ici les triomphes qui les ont suivis là-bas.

Quatre fois ils ont joué dans l'espace de deux semaines devant des salles comblées à New-York. A Carnegie Hall, où ils se sont fait entendre avec la Symphonie de New-York, ils ont dû répondre jusqu'à cinq fois à des rappels. A Philadelphie, il y a deux semaines, ils ont joué devant un auditoire de 4,000 personnes qui, après chacun de leurs morceaux, leur ont fait des ovations.

Tels sont les artistes que nous entendrons ici mercredi soir prochain. Nous espérons que nos concitoyens ne voudront pas manquer pareille aubaine. C'est peut-être la dernière fois que ces deux merveilleux musiciens passeront par chez nous. Afin de s'éviter des regrets, il serait bon de se réserver, dès maintenant, un billet dont le prix, croyons-nous, est à la portée de chacun.

Nous espérons que tous ceux que la musique intéresse à St-Hyacinthe, se feront un devoir d'être au Théâtre Corona mercredi soir prochain.

L'organisateur du concert a pris une grande responsabilité en faisant venir ici des artistes que nous connaissons pour les avoir entendus déjà. C'est à tout le monde qu'il appartient de faire un succès de cette tentative. Nous espérons qu'on saura nous aider car notre ville ne devrait pas être en arrière de Sorel, de Rimouski ou de Chicoutimi, où tous les ans, régulièrement, nombre de bons musiciens font entendre de la bonne musique à des auditoires toujours nombreux et de plus en plus de bonne et saine distraction.

Les billets du concert sont en vente à la Pharmacie Gaucher.

CA VIENT

Le 9 décembre, est-ce bien lointain? Encore quinze jours seulement et vous pourrez assister à la grande soirée de cartes organisée par les Voyageurs de Commerce de St-Hyacinthe dans les salles des bazars à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

RADIO ! RADIO !

C'est dimanche prochain, le 28 novembre, à 4.30 hrs. p. m., que le poste municipal de St-Hyacinthe, C. K. S. H. longueur 312.13 mètres, irradiera un programme de musique instrumentale et vocale, sous la direction du professeur Léon Ringuet. Le rendement acoustique de notre poste radiomu-

nicipale, considérablement perfectionné en valeur, dit-on, c'est avec facilité que les émissions du du poste sont perçues. Il suffit de mentionner le poste C. K. S. H. pour que les amateurs de beaux et riches concerts soient aux écoutes.

HOCKEY A ST-HYACINTHE

Dernièrement les joueurs du club de hockey "Le Clairon" tenaient une assemblée dans les salles du Clairon. Des discours furent prononcés par MM. Lionel Leblanc, président; Esthel Leblanc, géant, et Philippe Arcand, secrétaire.

Les joueurs qui composeront ce club sont : Lucien Plante, gardien des buts; Samuel Bourgeois, Esthel Leblanc, et Ovila Messier, défenses; Philippe Arcand, aile droite; Gaston Gosselin, aile gauche; Roméo St-Pierre, Albany Lemay, ailes; Léon Beaudoin et Albert Arcand, centre.

LA GARDE D'HONNEUR

La Garde d'Honneur de St-Hyacinthe nous est revenue enchantée de sa soirée artistique tenue à l'Ange Gardien samedi dernier. L'assistance était des plus nombreuse et les recettes sont des plus rondelettes. Grâce au dévoué concours du cercle de l'A. C. J. C. de l'Ange Gardien, du curé de cette paroisse et du Dr. Beauchamp, le résultat obtenu dépassa toutes les prévisions. A tous la Garde envoie un amical et sincère merci, ainsi qu'à la population de l'Ange Gardien et à celle des alentours qui a soutenu de ses applaudissements et de son encouragement le pep des gais lurons de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances — Nov. 19 : Joseph Louis, François, Paul, enfant de Paul Bourgeois et de Cécile Dauphinais. Parrain et marraine : Louis Bourgeois et Alice Lecours, grands-parents de l'enfant — Nov. 23 : Joseph, Robert, Ernest, enfant de Joseph Lebeau et de Sophilda Graveline. Parrain et marraine : Ernest Brodeur et Albina Lebeau, oncle et tante de l'enfant. — Nov. 24 : Marie, Pauline, enfant de Rosaire Fortin et de Marie Baker. Parrain et marraine : Emile Desjardins et Eva Baker, tante de l'enfant.

Mariages — Nov. 20 : Entre Edouard Chaussé, fils de Edouard Chaussé et de Cécilie Hébert; et Rita Gaucher, fille de Elie Gaucher et de Albina Beauregard. — Nov. 22 : Entre Joseph, Arthur, Henry Dauphinais, fils de feu Athanase Dauphinais et de Marie St-Sauveur; et Marie-Anne, Adrienne Poudrier, fille de Flavien Poudrier et de feu Belzémire Noël.

Sépultures — Nov. 17 : Paul-Emile Séguin, enfant de Louis Séguin et de Rosa Pelland, décédé à l'âge de 15 jours. — Nov. 18 : Ulric Beauvais, fils de feu David Beauvais et de feu Louise Lecours, décédé à l'âge de 46 ans. — Nov. 23 : Jeanne Perras, fille de Noël Perras et de Délima Darcy, décédée à l'âge de 8 ans.

PAROISSE

Naissance — Nov. 22 : Joseph, Gabriel, Gilles, enfant de Léonidas Dion et Irène St-Jacques. Parrain et marraine : Isaïe Bazinet et Délia Jacob.

Suite des notes locales en dernière page.



# COLONNES AGRICOLES

## L'INDUSTRIE LAITIERE

Au 45e congrès annuel de la Société d'Industrie Laitière, de la province de Québec, M. L.-P. Lacoursière, professeur à l'Ecole Laitière de la province de Québec, à St-Hyacinthe, donna une conférence sur la pasteurisation de la crème pour la fabrication du beurre. Nous donnons ci-après le résumé de cette conférence.

"M. Lacoursière dit qu'il a accepté avec plaisir l'invitation du secrétaire de l'industrie laitière de venir parler de la pasteurisation de la crème pour la fabrication du beurre. La fabrication du beurre existe dans le monde depuis un temps immémorial. Dans chaque pays il s'est trouvé des hommes de science et des praticiens qui ont travaillé sans cesse à développer et à améliorer cette branche de l'industrie laitière. On peut juger de son importance en réfléchissant à un instant sur la quantité énorme de ce projet qui se consomme dans le monde entier. Tous les pays ne sont pas sur un pied d'égalité dans cette industrie ; plusieurs produisent plus qu'ils ne consomment et exportent le surplus de leur production dans les pays qui ne produisent pas suffisamment pour le besoin de leur population ; ce sont surtout les pays exportateurs qui, pour s'emparer de la clientèle, se sont le plus appliqués et ont fait le plus de progrès pour donner à leur beurre des qualités de saveur, d'uniformité et de conservation, qualités essentielles au succès de l'exportation. Avant la découverte des microbes par Pasteur, on ne connaissait pas le rôle que jouaient ces germes dans le lait et par suite dans la crème et le beurre ; de là les difficultés à faire des beurres à fine saveur et de longue conservation.

Depuis la découverte de Pasteur, tout un horizon s'est ouvert aux savants et les chimistes qui se sont spécialisés dans l'étude des laits et qui ont découvert qu'il existait des germes en quantité considérable causés par la mauvaise santé de la vache, la mauvaise eau, la mauvaise nourriture, la malpropreté des vases, les mauvais endroits où se fait la traite, le matériel de la fabrique plus ou moins propre. La pasteurisation consiste à chauffer la crème à une température assez élevée pour détruire la plus grande partie des germes contenus dans le lait et la crème.

M. Lacoursière dit ensuite que la pasteurisation du lait doit être suivie d'un prompt refroidissement à la température de 50 degrés F., afin d'empêcher le développement des germes et des spores qui n'auraient pas été détruits par la pasteurisation. Le conférencier dit ici : dans la province de Québec, notre plus grand obstacle au progrès est le manque d'uniformité de nos beurres, dû au trop grand nombre de petites fabriques ; la pasteurisation est assurément le meilleur moyen à notre disposition pour corriger ce défaut et donner à nos beurres ces qualités qu'exige le marché anglais. Presque dans tous les pays on a reconnu l'importance de la pasteurisation de la crème pour la fabrication du beurre. Aujourd'hui, dans la province de Québec, il est bien établi que les beurres pasteurisés sont bien supérieurs, et la preuve c'est que le commerce paye un sou par livre de plus que les beurres non pasteurisés.

En terminant le conférencier rappelle qu'à la réunion des experts en industrie laitière de tout le Dominion, à Ottawa, en 1918, conférence fédérale a recommandé l'adoption du système de la pasteurisation du lait et de la crème dans la fabrication de tous les beurres faits au Canada et à proposé à toutes les beurriers qui ne se servaient pas de cette méthode de l'adopter immédiatement. La température recommandée fut de 170 degrés F., maintenue pendant dix minutes.

Des complices sont nécessaires dans l'exercice du bien et se trouvent — à peu de différences près, mais obligatoirement — les mêmes que dans la pratique du mal.

## LA GRAINE DE TREFLE ROUGE

(Notes des fermes expérimentales)

Les essais que les fermes expérimentales fédérales ont conduits sur le trèfle rouge de différentes provenances ont fait éloquentement ressortir l'avantage de la graine cultivée au pays sur la grande majorité des variétés importées. Puisqu'il en est ainsi, les producteurs de graine de trèfle rouge rendront un grand service à l'agriculture canadienne en conservant autant de graine que possible tous les ans. Les cultivateurs canadiens ont dû, en ces quelques dernières années, importer de grandes quantités de graine de trèfle, et l'on ne prévoit pas qu'il y aura beaucoup d'amélioration sous ce rapport cette année.

Il se perd tous les ans des quantités très fortes de graine de trèfle rouge pendant les opérations de la moisson et du battage, et une bonne partie de ces pertes pourrait être évitée. Il serait inutile maintenant de parler de pertes qui se produisent au cours de la moisson, mais il n'est pas trop tard pour parler de pertes résultant du battage.

Le service des plantes fourragères de la ferme expérimentale centrale a constaté que lorsqu'on bat du trèfle rouge pendant une saison pluvieuse, une quantité considérable de graine non décortiquée sort généralement de la batteuse. C'est parce que le trèfle rouge absorbe l'humidité de l'air et il ne se débarrasse pas de sa bale lorsqu'il n'est pas tout à fait sec. Pour obtenir la production maximum de graine, il faut battre la graine avant que la saison pluvieuse ait commencé ou attendre, pour faire ce battage, que de fortes gelées se soient produites.

Ne négligeons pas non plus de bien nettoyer la graine une fois battue ; sans ce nettoyage une bonne partie de la graine doit être rejetée à cause de la forte proportion de graine de mauvaise herbe et de poussière qu'elle renferme.

## SOURIS ET LAPINS.

(Notes des fermes expérimentales)

Il ne se passe pas d'année que les souris et les lapins ne causent de fortes pertes parmi les arbres fruitiers, et cependant il est relativement facile de prévenir ces pertes, surtout en ce qui concerne les souris. Les souris sont spécialement attirées par l'écorce succulente des jeunes arbres, lorsqu'aucune autre provision ne s'offre à elles en hiver, mais comme elles circulent sous la neige et ne grimpent pas sur les arbres, on peut protéger ceux-ci en les entourant d'une substance protectrice. Le papier ordinaire à construction, convient très bien pour cela, pas le papier goudronné, mais le papier gris ordinaire, à construction. On coupe ce papier en bandes de six ou huit pouces de large dont on entoure le tronc de l'arbre, puis on le lie solidement et on le rehausse autour du pied avec un peu de terre. Il existe un moyen de protection plus permanent ; c'est l'emploi de protecteurs en fil de fer, faits de tôle galvanisée à fines mailles, ou de grillage en métal. On coupe cette tôle ou ce grillage en bandes d'environ 18 pouces de hauteur et de 18 pouces de largeur, pour que l'arbre ait tout l'espace voulu pour se développer, et on les lie avec du fil de fer. Ce matériel dure plusieurs années, il protège parfaitement l'arbre contre les souris et aussi contre les lapins, du moins jusqu'à la hauteur du protecteur, mais les lapins ont la faculté de se tenir sur le dessus de la neige et ils rongent les branches au-dessus de la surface de la neige. Il est donc moins facile de protéger les arbres contre ces derniers. Il n'existe pas de traitement réellement satisfaisant contre les lapins ; cependant certains arboriculteurs disent avoir obtenu de bons résultats au moyen du poison suivant : — arsenic blanc, 1 partie, farine de blé d'Inde, 3 parties ; mélanger parfaite-

ment et éparpiller autour de l'endroit à protéger. Voici une substance qui a aussi été employée avec plus ou moins de succès : — chaux vive, 20 livres, fleur de soufre, 15 livres, eau 40 livres. On applique cette substance au tronc avec une brosse.

M. B. DAVIS,  
Service de l'horticulture,  
Ferme expérimentale centrale.

## CLASSE PRIVILEGIEE

"Vous êtes cultivateurs et vous appartenez à une classe privilégiée. On pourrait citer plusieurs des nombreux privilèges dont vous jouissez, mais je ne parlerai que d'un seul. Vous avez le privilège de la salubrité. De tous côtés, vous êtes entourés de salubrité. Salubrité physique d'abord. Votre vie s'écoule au grand air, sous le soleil du Bon Dieu. C'est une grâce spéciale de Dieu dont vous devez lui être reconnaissants, dans notre siècle d'industrie.

"Et ce ne sont pas seulement vos corps qui sont préservés des miasmes que respirent d'autres ouvriers des usines ou des mines. Vous avez aussi la salubrité morale. Tout en conduisant votre charrie, votre cœur s'élève naturellement vers Dieu.

"Quand on est dans un champ, baigné dans le soleil de Dieu, entouré du chant des oiseaux, est-ce que l'âme ne s'élève pas d'elle-même vers Dieu. Votre milieu ne vous impose pas de mauvais compagnons, comme cela arrive, dans les milieux ouvriers.

"Cette salubrité morale que vous avez pour vous-mêmes, vous l'avez également pour l'éducation de vos enfants. Vous seriez désolés de voir l'innocence de vos chers petits exposée à se flétrir.

"Enfin, il y a encore une autre salubrité. Au point de vue santé, hygiène, vous avez sous la main tout ce qu'il vous faut. Vous travaillez quand cela vous plaît. Vous avez le goût d'un poulet, vous allez au poulailler. Si vous avez le goût d'une bonne salade, vous allez au jardin. Remerciez donc Dieu de vous avoir traités en enfants gâtés.

"On n'y pense pas assez. C'est comme dans le ménage. On est toujours porté à jouir des qualités de la femme et des enfants, mais s'il y a un petit défaut, on est prompt à le faire sentir.

"J'ai confiance que les paroles de votre président, tout à l'heure, expriment véritablement vos convictions de catholiques. Aujourd'hui, dans le monde, se rencontrent toutes sortes de courants de révolte. Vous devez habituer vos enfants au respect de l'autorité et au respect de la vôtre, tout d'abord. Dans votre société, vous avez des amonitions. Ils représentent vos pasteurs. Vous devez accepter avec respect leurs décisions. Si vous avez des plaintes à formuler, faites-le avec droiture et sans exagération. Si vous vous plaignez d'avoir perdu une récolte aussi fortement que si le monde croulait, vous manquez à la vérité.

La richesse est dans le sol. La grande richesse c'est l'agriculture. La terre, dit-on, c'est comme une femme. Si elle est aimée, elle sera prête à faire tout ce qu'on lui demandera. Si vous aimez la terre, vous la cultiverez et elle vous rendra au centuple.

"Il y a une seconde vertu qui doit fleurir, dans les associations catholiques, c'est la justice. La justice a son mot à dire dans la fixation du prix. Prenez garde de ne jamais surfaire la valeur de vos produits. Si vous avez du beurre et que vous le vendez \$1. la livre, ce sera du bon pour vous, mais le pauvre ouvrier en souffrira. Il faut de l'équilibre partout.

"C'est également une question de justice que de savoir équilibrer son budget.

Dans le monde, il y a des rois d'Angleterre, il y a des ministres. Ces gens-là sont forcés d'avoir un train de vie en rapport avec leur état. Dieu ne nous a pas donné à tous la même taille, le même appétit, la même intelligence. La sagesse veut que chacun proportionne ses dépenses à ses ressources.

"Vos parents vous ont légué un bien et il y a une tradition qui se fait grâce à l'économie. Que de dépenses inutiles, qui de voyages superflus ! On se paie toutes sortes de plaisirs et on ne paie pas ses créanciers.

"Il y a des enfants qui grandissent et ne changent pas de menta-

Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.

Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY

20 ST-JACQUES - - CH. 35 MONTREAL.

Annoncez dans

## "LE CLAIRON"

Le Meilleur Medium de Publicité dans la Région

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ AIDE A LA DEFENSE DES INTERETS DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 BOULEVARD GIROUARD, ST-HYACINTHE, QUE.

Les ordres donnés par Téléphone sont exécutés avec soin et promptitude. — Appelez 143.

**EDWARDSBURG**  
**CROWN BRAND**  
**SIROP DE MAÏS**

IL fait les délices des adultes comme des enfants.  
Quel dessert plus délicieux pour compléter un bon repas ! Il est nourrissant et d'une digestion facile. En vente partout

The CANADA STARCH CO. LIMITED-MONTREAL

lité. Ils ont envie de tout ce qu'ils voient. S'il y a dans votre entourage des gens qui gaspillent, donnez-leur un bon conseil.

"Il y a beaucoup de dépenses inutiles dans l'usage de l'auto. L'auto est une excellente voiture à condition qu'on n'en abuse pas. Un brave homme me disait, un jour : "Quand j'avais une voiture, j'envoyais mon garçon, voir sa blonde, je lui donnais \$2. et il rapportait \$1.50. Maintenant que j'ai un auto, je lui donne \$20., et très souvent, il n'en a pas assez."

"L'auto entraîne aussi une perte de temps. Le jeune homme partira le samedi, au lieu du dimanche. Il perdra une demi-journée, il reviendra fourbu, il se détachera de la terre. Pierre qui roule n'amasse pas mousse. Celui qui voyage continuellement n'amasse pas grand chose.

"Enfin, une dernière considération. D'après vos règlements, vous ne pouvez, comme corps, faire de la politique. J'espère que vous observerez toujours ce règlement. Individuellement, appuyez le parti que vous voudrez, pourvu que son programme ne soit, pas contraire, à ce que l'église vous enseigne, mais en tant que société, sachez rester au-dessus de la poli-

tique et des partis. Soyez ni rouges ni bleus, mais comme moi, tout blanc.

"Je suis heureux de vous avoir rencontrés, ce soir. Je demande à Dieu de vous bénir, de bénir vos familles et toutes vos entreprises."

A la demande du président. Sa Grandeur Mgr. Rouleau bénit la foule et ajouta : "Que Dieu qui fait mûrir les grappes, fasse mûrir les bonnes résolutions que vous allez prendre, au cours de ce congrès."

(Mgr. Rouleau, congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec, 10 nov. 1926).

Vers quelles mystérieuses frontières de l'infini chemine l'ouïe, dans ce tourbillon confus des nuits silencieuses de la campagne ?

Les hommes qui ont un vif penchant à la prodigalité ont aussi le goût des petites économies, comme pour racheter à leurs propres yeux les égarements où ils se lancent.

J'ai vu sous le ciel tomber bien d'autres choses que les feuilles des bois, et l'écumé des eaux, bien d'autres s'en aller que le parfum des roses et le chant des oiseaux.

Alfred de Massuet

## "LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT  
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis, par année . . . . . \$1.50  
Ailleurs au Canada . . . . . 1.00  
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

## CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet dimanche le 26 septembre.

Train No. 16 de Richmond à 11.13 a. m. tous les jours de Richmond à Portland continuera sur le même horaire qu'à présent excepté le dimanche.

Train No. 116 de Montréal 8.20 a. m. le dimanche seulement quittera Montréal à 8.55 a. m. le dimanche seulement direct pour Portland environ 35 minutes plus tard que l'horaire actuel.

Train No. 17 laissant Portland à 7.45 a. m. tous les jours sera en opération tous les jours excepté le dimanche sur le même horaire qu'à présent jusqu'à Richmond et arrivera Montréal 6.20 p. m.

Train No. 117 laissera Portland pour Montréal à 8.15 a. m. le dimanche seulement Sherbrooke 4.50 p. m. St-Hyacinthe à 7.05 p. m. et arrivera à Montréal à 8.35 p. m.

Train No. 43 tous les jours de Richmond à Montréal circulera tous les jours dimanche excepté.

Train No. 24 Montréal à Ste-Rosalie quittera Montréal à 12.10 p. m. excepté le dimanche au lieu de 11.10 a. m. tous les jours.

Train No. 23 de St-Hyacinthe à 1.45 p. m. excepté le samedi et le dimanche partira à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 38 de Montréal à 4.15 p. m. excepté le samedi et le dimanche quittera Montréal pour Ste-Rosalie à 6.10 p. m. excepté le dimanche.

Train No. 37 de St-Hyacinthe à 6.05 a. m. excepté le dimanche pour Montréal quittera St-Hyacinthe 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 140 de Montréal 12.45 p. m. le samedi seulement et le train No. 39 le dimanche seulement 7.30 de St-Hyacinthe seront annulés.

Train No. 34 quittant Montréal 10.40 p. m. tous les jours pour Québec quittera Montréal à 11.20 p. m. et arrivera à Québec 7.10 a. m. Ce train fera raccordement à Richmond avec No. 15 arrivant de Portland 2.20 a. m.

Train No. 33 quittera Québec à 11.20 a. m. tous les jours au lieu de 11.40 arrivera à Montréal à 7.15 a. m. raccordant à Richmond avec le train No. 14 pour Portland à 3.20 a. m.

**LA DOULEUR!**

La douleur disparaît devant le Liniment Minard  
Si vous avez mal à la tête, frictionnez-vous le front au Minard coupé d'eau. Pour le mal de dents, lotionnez le visage au Minard et mettez, dans la cavité, un peu d'ouate saturée de Minard.  
Soulagement rapide et assuré.

**LINIMENT MINARD**  
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

## INFORMATIONS GENERALES

Par Lionel Leblanc.

### C'EST UN VOL !!!

Beaucoup d'orateurs à une séance de l'Association des Havres des Grands Lacs, au Canada et aux Etats-Unis, ne se sont pas gênés pour qualifier de "vol" le détournement des eaux des grands lacs fait par Chicago.

Un américain, M. William Bruce, de Milwaukee, président de l'organisation, a déclaré que Chicago était une cité "hors la loi", faisant fi des droits acquis de ses voisins et narguant les lois.

Pour ce qui est des représentants du Canada, M. P. Fimmel, fils, au nom de la Fédération des armateurs du Canada, déclara que le Canada s'opposerait formellement à tout projet de contrôle international sur les grands lacs ou le Saint-Laurent, tant que le tort causé aux armateurs canadiens par Chicago n'aura pas été réparé. Il croit que le détournement des eaux est une violation des droits du Canada et d'un traité international.

"Ni le Canada, ni ses intérêts maritimes", a-t-il déclaré, "n'accepteront de compensation pour ce détournement, mais voudront que leurs droits soient reconnus et rien de plus."

Le détournement des eaux des lacs a eu pour effet de réduire de 12 pouces le niveau moyen des eaux dans le port de Montréal. Les océaniques ont dû réduire leur capacité de grand tonnage d'environ 60 tonnes par voyage, ce qui représente une perte de \$700.00 pour chaque voyage aller-retour.

La mise au point de M. Fimmel fera-t-elle réfléchir Chicago? Le droit et la justice triompheront-ils de la loi du plus fort? Chicago depuis longtemps se fait tirer l'oreille, espérons que la seringue de M. Fimmel et de M. Bruce accomplira son oeuvre.

### BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

Nous avons l'avantage de pouvoir annoncer qu'à la dernière réunion du Conseil d'Administration de la Banque Provinciale du Canada, deux nouveaux Commissaires-Censeurs ont été élus, l'Honorable Cyrille Delage, Surintendant de l'Instruction Publique à Québec et M. J. L. Fortin, marchand important de la cité des Trois-Rivières.

Ces deux nominations ont été faites dans le but de donner à la Banque une représentation plus considérable dans la ville et dans le district de Québec, ainsi que dans la ville et le district des Trois-Rivières où les affaires de la Banque Provinciale du Canada prennent des développements considérables.

L'Honorable Cyrille Delage est Surintendant du Service de l'Instruction publique à Québec depuis 1912. Il avait été antérieurement orateur de l'Assemblée Législative pendant plusieurs années et en même temps, député du comté de Québec. L'Honorable M. Delage est aussi membre de la Chambre des Notaires depuis 1903; il a été aussi à diverses reprises Président de la Société St-Jean-Baptiste.

M. J.-L. Fortin est le propriétaire de la maison J.-L. Fortin Limitée, magasin à rayons très important des Trois-Rivières. Il est aussi Commissaire du Port de la cité des Trois-Rivières et comme tel, très intéressé au développement de tout le district.

Ce bureau des Commissaires-Censeurs se trouve donc maintenant composé comme suit: Honorable N. Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Président; Honorable E. L. Samuel Casavant, St-Hyacinthe; Honorable Cyrille Delage, Québec; M. J.-L. Fortier, Trois-Rivières. Le Président de la Banque l'Honorable Sir H. Laporte, et le Vice Président et Directeur Général, M. Tanerède Bienvenu sont aussi membres ex-officio.

### SOME SERVICE !

Dans la séance du matin à l'enquête de la commission d'enquête des douanes, le 17 courant, il fut révélé que le service préventif des douanes dans la ville de Montréal n'avait qu'un automobile.

Dans les 3 provinces des prairies il n'y a que 4 machines courant une distance de 800 milles de frontière. Dans les provinces maritimes les vaisseaux des officiers du service préventif ne font pas même 10 noeuds à l'heure sans perdre le souffle et d'autre chose aussi, comme la capture des contrebandiers.

### REDUCTION

D'après une déclaration de l'honorable Perrault faite à un reporter d'un grand quotidien de Montréal, il a été résolu par un arrêté ministériel de réduire de 6 à 4% l'intérêt chargé aux acquéreurs de maisons construites pour les colons par le département de la colonisation. L'hon. Perreault ajoute que les progrès de notre province s'accroissent sous les rapports.

### OUBLI REGRETTABLE

Le Rév. E. I. Hart, secrétaire de l'Union de prohibition de Québec, a voulu exhiber à Kemptville, Ont. des films qui étaleraient la prétendue intempérance des humides du Québec.

Il aurait pu représenter les millions de permis scandaleux accordés par les disciples d'Esculape qui font fortune dans la province-soeur et qui doivent prier les dieux de conserver le régime prohibitionniste en Ontario afin de vaquer aux douces exigences de leur *bedit gommerce*.

### ECONOMIE ???

M. Herriot veut économiser. Or, après enquête faite, la "Semaine Religieuse de Viviers" note que dans le seul département de l'Ardeche une soixantaine de communes ont des écoles officielles qui sont à peu près dépourvues d'élèves. A Châtenais, par exemple, il n'y a aucun élève alors que 30, élèves fréquentent l'école libre. Les institutrices auraient pour fonction d'ouvrir les volets des classes, ce qui est plus facile que d'ouvrir les intelligences.

A ce compte, les sans-travail seraient privilégiés et leur profession en face d'une vigoureuse concurrence fort compréhensible, serait obligée de se protéger en s'incorporant à l'aide d'une charte intangible.

### FECONDITE EXTRAORDINAIRE.

Un journal de Vienne rapporte qu'un nommé Bernard Scheinberg a révolutionné les lois de la reproduction chez les humains. A 76 ans, ce spécimen phénoménal est père de 87 enfants. Si ce taux de reproduction se généralisait au Canada, le problème de l'immigration serait passablement résolu.

### LE CREDIT AGRICOLE

Sur l'invitation de la Chambre de Commerce de Montréal, le Dr. Brisson, agronome, donna une causerie sur le crédit agricole.

Le conférencier insiste sur la colonisation. La colonisation et l'immigration ont pour base l'agriculture. C'est le devoir des gouvernements d'établir un crédit agricole, car c'est en fournissant de l'argent aux cultivateurs que ces derniers acquerront les meilleures méthodes de culture. On alloue \$10.00 par arpent au défricheur, il serait logique d'accorder le même montant au laboureur.

Le Dr. T. A. Bisson termine en demandant à la Chambre de Commerce d'étudier cette question d'un intérêt primordial.

### ELOGE DE L'HONORABLE W.-L. MACKENZIE-KING

M. John Basset, vice-président de la "Gazette" faisait dernièrement l'éloge de l'hon. W.-L. Mackenzie-King devant les membres de la Junior League, à l'hôtel Ritz Carleton.

Voici ce qu'il disait: "On ne connaît pas encore tel qu'il le mérite l'hon. M. Mackenzie-King, a déclaré le conférencier à propos du premier ministre du Canada. La chance lui a certes souri mais il a beaucoup travaillé. Il est probablement le meilleur tribun du pays dans le moment. Il fait appel à ses concitoyens par sa sentimentalité qui lui permet de parler à la fois aussi bien de poésie

# Porter

## Donne Santé et Vigueur



AU repas du soir, une bouteille de ce Porter riche et nourrissant constitue un excellent tonique. Ses merveilleuses qualités nutritives et fortifiantes en font le reconstituant idéal et essentiel pendant les froids rigoureux de l'hiver.

## DAWES BLACK HORSE Porter

que de statistiques. Nous avons eu un exemple de sa diplomatie, par la réponse qu'il donnait aux journalistes anglais qui l'interrogeaient à son arrivée à Londres sur l'existence d'un conflit constitutionnel au Canada. "S'il y a eu un, dit-il, les Canadiens l'ont réglé eux-mêmes".

### LE CAPITAL AMERICAIN AU CANADA.

"Je suis ici depuis assez longtemps pour savoir qu'il y a des gens qui ont ou qui ont eu des idées noires sur l'avenir du pays, par suite du fait qu'une bonne partie de son développement a été aidée par le capital américain. J'espère qu'on ne dira pas que je m'éloigne du sentier que je me suis tracé si c'est la première impression que j'ai eue. Nous voulons développer nos grands projets industriels. Nous serons donc heureux de voir ce développement se faire grâce aux cerveaux et aux esprits entreprenants de l'empire britannique; mais si ces apports économiques ne nous viennent pas maintenant, j'ai vécu ici assez longtemps pour être en état de dire avec confiance que je ne prévois pas d'effets désastreux du fait que nos amis, les Américains, veulent promouvoir ici ces industries rémunératrices. C'est ce qui donne du travail à nos gens, développe l'industrie et augmente la prospérité dans toutes les sphères commerciales du pays, ce qui bénéficie à toutes les classes de la société.

(Lord Willington à l'Empire Club et au Canadian Club, Toronto, 15 nov. 1926.)

### PACIFIQUE CANADIEN

## ACHETEZ

VOS

## BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Pacifique National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

Il n'y a de vérité psychologique que particulière, il est vrai; mais il n'y a d'art que général. Tout le problème est là, précisément; exprimer le général par le particulier; faire exprimer, par le particulier le général.

André Gide.

...

La saveur des pensées détachées dépend d'une expression concise; ce sont des grains de sucre ou de sel qu'il faut savoir fondre dans une goutte d'eau.

J. Petit-Senn.

## MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

## TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prélards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.



UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

## BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

**NOTES LOCALES**

**FEU M. HENRI CORMIER**

Nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs le décès de M. Henri Cormier, de Hull et autrefois de St-Hyacinthe. Le défunt était âgé de 61 ans et l'époux de Délia Marsan. Feu M. Henri Cormier était bien connu à St-Hyacinthe, et sa disparition causera de vifs regrets chez ses parents et amis. Il est le frère de M. Camille Cormier qui partait le 24 courant pour assister aux funérailles qui eurent lieu à Hull, jeudi le 23 courant. A la famille en deuil nous offrons nos vives et très sincères sympathies.

**FEU Mme MAURICE PARE, NEE JEANNE PONTBRIAND.**

Nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs la mort de Mme Maurice Paré, née Jeanne Pontbriand, de Granby, autrefois de cette ville. La défunte est âgée de 25 ans. Les funérailles auront lieu lundi prochain, à 9 h 1-2 hrs. Nos sympathies à la famille éplorée.

**BEAU COUP DE FILET**

A 12.50 hrs., mardi dernier, le 23 courant, un beau coup de filet fut opéré par les constables Henri Malo et Antoine St-Roch, dépêchés à la barrière de St-Dominique par le chef de police de St-Hyacinthe, M. A. Bourgeois. A 8.30 hrs. a. m., mardi dernier, le chef Lorrain de Montréal téléphonait au chef Bourgeois de cette ville. Il lui demanda de faire surveiller les routes de St-Hyacinthe, car rapport venait de lui être signalé qu'une bande de voleurs se dirigeait sur St-Guillaume dans l'intention de piller la banque de l'endroit. Le chef dit qu'il avait envoyé des limiers à St-Guillaume qui attendaient les bandits. Le coup arriverait probablement entre 10 hrs. et 1 hr.

Le chef Bourgeois dépêcha aussitôt les constables Henri Malo et A. St-Roch pour garder la barrière St-Dominique et arrêter les individus suspects qui étaient sensés conduire un automobile volé.

Les bandits avaient pris la route de St-Simon lorsque le mauvais état des chemins les força de recourir à l'aide d'un cultivateur pour pouvoir rebrousser chemin, la machine étant embourbée. Ils voulurent revenir par St-Dominique et c'est alors que les constables Malo et St-Roch leur mirent le grappin dessus et téléphonèrent au chef Bourgeois pour l'informer de leur capture. Le chef se rendit de suite à St-Dominique et ramena les bandits à la prison de la station de police. Les bandits portaient des armes chargées et étaient munis de masques. Ils furent arrêtés sous l'accusation de port illégal d'armes et de défaut de licence pour conduire un automobile.

Le chef Bourgeois informa le chef Lorrain de la capture. Les limiers du chef Lorrain vinrent cueillir les inculpés à la prison locale pour les ramener à Montréal où ils subiront leur procès.

Le chef Lorrain téléphonait le soir pour remercier et féliciter le chef Bourgeois et les constables Malo et St-Roch du support effectif et adroit apporté dans cet heureux coup de filet. Les inculpés ont donné noms de Antoine Bruisson, Nelson Denancour, George Freccuson, Joseph Levasseur. Ils sont âgés de 19 à 23 ans.

Nous félicitons le chef Bourgeois et les constables Malo et St-Roch. C'est le cas de dire que la force constabulaire est une précieuse sauvegarde pour le citoyen.

**RADIO ! RADIO !**

Le Poste CKSH irradiana dimanche, le 28 prochain, à 4.30 hrs. p. m. sur une longueur d'onde de 312.3 mètres le programme suivant:

- 1 — Solo de piano: Nocturne en E bémol (A. Geibel) par Mlle Germaine Daigle.
- 2 — Trio : Danse Hongroise no. 6. (Brahm), par MM. Gaston Gervais, violoniste, Valmore Chaput, clarinetiste, Mlle Joséphine Langelier, pianiste.
- 3 — Solo de chant : A l'aimée, (Fontenailles), par Mlle Eliane Picard, Mlle Joséphine Langelier, acc.
- 4 — Solo de violon : Barcarole (Fisher), par M. Gaston Gervais, Mlle Joséphine Langelier, acc.
- 5 — Solo de piano : Rondo Capriciosa op 14, (Mendelsohn), par Mlle Germaine Daigle.
- 6 — Solo de chant : Croyance,

(Faure), par M. Lemaire St-Germain, Mme L. St-Germain, acc.

7 — Duo de chant : Duo de l'Escarpolette, par Mlle Eliane Picard, M. Lemaire St-Germain, Mlle Joséphine Langelier, acc.

8 — Trio : Gold and Silver, (F. Lehar), par MM. G. Gervais, V. Chaput, Mlle Joséphine Langelier, acc.

A cause du grand nombre des appels locaux, la direction du Poste accusera réception par radio des seuls messages de l'étranger parvenus au cours des émissions et de toute correspondance locale ou autre qui lui aura été adressée depuis l'émission précédente. La direction se fera cependant un plaisir de faire tenir aux artistes les messages qui les concernent.

Cette méthode de procéder a uniquement pour but de ne pas retarder les émissions et la direction espère que le public continuera à encourager les artistes de leurs commentaires qui seront d'autant plus appréciés.

**L'ANEMIE NEGLIGEE**

Conduit souvent à un déclin graduel de la santé. — Enrichissez le sang en prenant les Pilules Roses du Dr. Williams.

Vers les treize à dix-neuf ans il est tout à fait commun pour les jeunes filles de trop grandir, et les mères devraient surveiller avec soin la santé de leurs filles à cette période, car c'est quand les forces sont sapées par une croissance rapide que l'anémie se développe. Les premiers symptômes peuvent être remarqués par la mauvaise humeur, la langueur et les maux de tête. Le visage devient pâle, l'essoufflement et les palpitations s'en suivent avec un grand abattement.

Dès le premier symptôme de l'anémie, les mères devraient agir de suite. L'anémie négligée conduit souvent à un déclin graduel de la santé, mais si vous voyez à ce que le sang de votre jeune fille soit enrichi il n'y a pas de raison de s'inquiéter. Le meilleur enrichisseur du sang qui ait jamais été découvert, sont les Pilules Roses du Dr. Williams. Le sang pur et rouge créé par ces pilules chassera rapidement tous les symptômes de l'anémie. Elles reconstitueront la santé de votre jeune fille et lui assureront une robuste puberté. Donnez à votre jeune fille un traitement aux Pilules Roses du Dr. Williams. Rendez-là robuste comme des milliers de jeunes filles qui ont été délivrées des étreintes de l'anémie par les Pilules Roses du Dr. Williams. Voici une preuve de cela. Mlle Mary Venditti, de Catamount, N.-B., dit : "Il y a trois mois pendant que j'allais au couvent, j'étudiais beaucoup pour obtenir mon diplôme. Le résultat fut que je devins très nerveuse et devins si pâle et maigre que mes professeurs pensaient qu'ils devraient me renvoyer chez moi. Je pris différentes sortes de remèdes que mes parents m'envoyèrent, mais mon état resta le même. Enfin un de mes professeurs me donna une boîte de Pilules Roses du Dr. Williams et je les avais à peine finies que je ressentais une amélioration dans mon état. Je continuai de prendre les pilules pendant encore quelque temps et je puis à peine dire tout le bien qu'elles m'ont fait. Je gagnai des forces et de l'embonpoint et les couleurs revinrent à mes joues et à la fin du terme j'eus mon diplôme. Je ne manque jamais de recommander les Pilules Roses du Dr. Williams à mes amies et connaissances quand elles ont besoin d'un tonique."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez notre pharmacien ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 946  
COUR DE MAGISTRAT  
Saül Cadorette, bourgeois, des cité et district de St-Hyacinthe, Demandeur  
vs  
J. Sévigny, de la ville de Magog, Défendeur.  
Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois. St-Hyacinthe, 23 novembre 1926.  
H. A. BEAUREGARD, G. C. M.  
26n-3d.

UN NUMERO GRATUIT DE LA "SAINTE CROISADE"

Afin de faire connaître davantage la "Sainte Croisade", l'organe de la Pieuse Union saint-Joseph, un numéro spécimen de cette belle revue est expédié gratuitement à quiconque en fait la demande et envoie 5 sous pour les frais de port. "La Sainte Croisade" est une revue bimestrielle magnifiquement illustrée. Elle publie des articles édifians sur Saint Joseph, des histoires captivantes, des légendes pieuses et la relation de faveurs prodigieuses obtenues par l'intercession de St-Joseph. "La Sainte Croisade" est actuellement une des plus belles revues illustrées publiées au Canada. Hâtez-vous de demander ce numéro gratuit avant que l'édition en soit épuisée. Adresse : "La Sainte Croisade" 70 Chemin Ste-Foy, Québec. 26n-2d.

**LE COEUR QUI SAIT VIEILLIR**  
Une éminente féministe a écrit quelque part : "Le cœur qui consent à rayer sa personnalité, pour donner toute sa vie devient comme un Stradivarius qui, en vieillissant, donne des sons toujours plus doux et plus harmonieux."  
La phrase est jolie et renferme une grande part de vérité. Il est incontestable qu'un cœur, réellement, profondément altruiste, ne sera pas touché par les années qui faneront les visages et blanchiront les cheveux. Il gardera jusqu'au bout la douce et charmante faculté de donner la tendresse et de comparaître et attirer, pour le

**A**idez-nous à développer notre journal et encouragez une entreprise locale en vous abonnant et en faisant abonner vos amis au Clairon.

**Le prix d'abonnement n'est que de \$1.50 par année ou \$0.50 par quatre mois pour livraison à domicile.**

Nous publions gratuitement, pour nos abonnés, toutes les nouvelles qu'ils veulent bien nous confier : les noms des personnes en visite chez eux, naissances, mariages ou décès dans leurs familles et tous les petits faits-divers qui peuvent les concerner.

Le Clairon est en vente au numéro chez

**St-Jean & Frère,**  
86½ rue Mondor,

**H. Barré,**  
120 rue Cascades.

On s'abonne chez **St-Jean & Frère**, ou aux bureaux de notre journal, 173 rue Girouard, téléphone 143.

Essayez un abonnement d'un an ou quatre mois et vous serez satisfaits.

**LE CLAIRON,**  
173 Rue Girouard, St-Hyacinthe, Que.

de fait elles soulagent de toutes les maladies légères des tout petits. Voyez ce qu'écrivit Mme Moïse Cadotte de Macamic, Qué., à propos de ces pastilles.

"Les Pastilles Baby's Own sont le meilleur remède au monde pour les tout petits. Mon bébé souffrait terriblement d'indigestion et de vomissements ; mais les Pastilles le rétablirent bientôt et il est maintenant en parfaite santé." Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cts la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 946

COUR DE MAGISTRAT  
Saül Cadorette, bourgeois, des cité et district de St-Hyacinthe, Demandeur  
vs  
J. Sévigny, de la ville de Magog, Défendeur.  
Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois. St-Hyacinthe, 23 novembre 1926.  
H. A. BEAUREGARD, G. C. M.  
26n-3d.

UN NUMERO GRATUIT DE LA "SAINTE CROISADE"

Afin de faire connaître davantage la "Sainte Croisade", l'organe de la Pieuse Union saint-Joseph, un numéro spécimen de cette belle revue est expédié gratuitement à quiconque en fait la demande et envoie 5 sous pour les frais de port. "La Sainte Croisade" est une revue bimestrielle magnifiquement illustrée. Elle publie des articles édifians sur Saint Joseph, des histoires captivantes, des légendes pieuses et la relation de faveurs prodigieuses obtenues par l'intercession de St-Joseph. "La Sainte Croisade" est actuellement une des plus belles revues illustrées publiées au Canada. Hâtez-vous de demander ce numéro gratuit avant que l'édition en soit épuisée. Adresse : "La Sainte Croisade" 70 Chemin Ste-Foy, Québec. 26n-2d.

**LE COEUR QUI SAIT VIEILLIR**

Une éminente féministe a écrit quelque part : "Le cœur qui consent à rayer sa personnalité, pour donner toute sa vie devient comme un Stradivarius qui, en vieillissant, donne des sons toujours plus doux et plus harmonieux."  
La phrase est jolie et renferme une grande part de vérité. Il est incontestable qu'un cœur, réellement, profondément altruiste, ne sera pas touché par les années qui faneront les visages et blanchiront les cheveux. Il gardera jusqu'au bout la douce et charmante faculté de donner la tendresse et de comparaître et attirer, pour le

plandre et la bercer, la souffrance qui pleure et souvent se cache et parfois se révolte.

Il n'y a peut-être rien de plus beau ici-bas qu'un cœur vraiment aimant, c'est-à-dire aimant sans marchandages et sans réserves, aimant jusqu'à l'oubli de soi. Ces coeurs sont très rares peut-être mais en tout cas ils existent et ils sont un trésor pour ceux qui les possèdent et pour ceux qui vivent dans leur rayon. Il est impossible, il est incontestable qu'il est la source des émotions les plus puissantes et les plus heureuses. Il est incontestable encore que le secret de savoir vieillir sans se plaindre, sans récriminations vaines, en conservant dans les yeux une expression de vaillance et de vie et, sur les lèvres, un splendide sourire de sérénité, réside souvent dans l'intérêt passionnément épris à tout ce qui concerne les autres, non seulement les autres qui sont vôtres et font pour ainsi dire partie intégrante de vous-même, mais les autres qui sont toute l'humanité, avec ses joies et ses douleurs, ses aspirations et ses rêves, ses erreurs et ses beautés. Le cœur qui ignore l'égoïsme ne se dessèche jamais : il reste éternellement jeune et vivant.

Nous connaissons tous des femmes arrivées au déclin de l'existence et qui nous ont gardé intactes en elles une séduction prenante, faite de bonté charmante et profonde. Nous les côtoyons tous les jours et, chaque fois que nous les voyons et que nous causons avec elles nous sommes ravis par la flamme d'ardente charité qui sort de leur cœur et cherche à réchauffer le cœur des autres. Elles sont exquises ces femmes déjà âgées et toujours prêtes à donner le meilleur d'elles-mêmes quand une douleur ou une misère les sollicite. Les unes, vraies miracles d'activité et d'énergie sont toujours sur la brèche ; elles travaillent, elles quêtent, elles visitent les pauvres, les malades, les malheureux. Elles sont si occupées qu'on reste souvent longtemps sans les voir : mais il suffit que l'on soit dans la peine pour qu'elles accourent et vous apportent, afin de vous consoler, leur âme toute vibrante de pitié et de tendresse. Les autres, plus vieilles ou seulement moins bien portantes, sont forcément moins actives. Parfois, pendant de longs mois, elles demeurent clouées chez elles. Se plaignent-elles ? Non, ou à peine. Quand on va les voir, on se rend compte qu'encore et sans cesse elles pensent aux autres avant de songer à elles-mêmes. Il y a toujours une question d'intérêt général qui les passionne ou une détresse qui les attendrit. Elles s'intéressent à tout ce que vous leur racontez ; elles questionnent et elles compatissent, et le regard qu'elle posent sur le vôtre est si si chargé de réelle bonté qu'il en

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Cartes d'Affaires</b></p> <p>Tél. 655</p> <p><b>S. CAOUETTE</b></p> <p>Entrepreneur - Maçon</p> <p>Spécialité :<br/>PLATRIER ET BRIQUETIER.<br/>BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.<br/>Ouvrage garanti à prix modérés.<br/>38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.<br/>29j. 1927</p> <p><b>MACHINE A SABLER</b><br/>M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.<br/>E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.</p> <p><b>PEINTURAGE ET VERNISSAGE D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.</b><br/>Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.<br/>ARTHUR LEMIEUX<br/>Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.<br/>4d-1a.</p> <p>ABONNEZ-VOUS AU<br/>JOURNAL LE CLAIRON</p> | <p><b>Cartes Professionnelles</b></p> <p>TEL 336</p> <p>DOCTEUR<br/><b>L.-P. COUTURE</b></p> <p>SPECIALISTE<br/>Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE<br/>191 rue Girouard, ST-HYACINTHE<br/>Qué.<br/>26f. 1927</p> <p><b>DR P. OSTIGUY</b></p> <p>SPECIALISTE<br/>Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.<br/>255 rue Sherbrooke Est, Montréal<br/>Tél. Est 5684</p> <p><b>MORIN &amp; MORIN</b></p> <p>NOTAIRES<br/>et<br/>AGENTS d'ASSURANCES<br/>Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites<br/>159 Girouard — St-Hyacinthe<br/>René Morin Henri Morin</p> <p><b>A. DELAGE</b></p> <p>Avocat<br/>9 St-Denis :-: St-Hyacinthe<br/>2j. 1926</p> |
|---|--|

**Pensionnat de la Maison-Mère**  
Présentation de Marie Saint-Hyacinthe.

**Leçons d'Art Culinaire**  
LE VENDREDI A 9.30 HRS.

**Pour DAMES et jeunes FILLES**

Les personnes qui désirent assister à ces leçons sont priées d'apporter un cahier et un tablier

ENTRÉE: Parloir des élèves.

**CONDITIONS:**  
Leçon et diner .75  
Leçon sans le diner. .35  
(payables après chaque leçon)

**On Demande**

**Des FILLES d'expérience**  
dans le fittage de la chaussure trouveront immédiatement de l'ouvrage à la

**ARROW SHOE**  
CO. LTD.  
ST-HYACINTHE

**DEFENSE D'AVANCER**

AVIS est par le présent donné que je ne me tiendrai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mes enfants sans autorisation personnelle.

EMILE HOGUE.

Octobre 28, 1926.  
29a-5-12-19-26n.

est émouvant.

Il est certain que les femmes dont je viens de parler, ces femmes dont le cœur est très grand, très pitoyable à la souffrance humaine, sont plus heureuses que les égoïstes qui s'absorbent dans la contemplation et le souci d'elles-mêmes. En s'intéressant à autrui, on oublie ses malheurs personnels, ses inquiétudes et toutes les mesquineries qui rendent parfois l'existence insupportable.

Le cœur, le vrai cœur, le cœur qui sait excuser parce qu'il sait comprendre, le cœur qui aime et qui plaint ce cœur-là est un grand charme, une grande force et un grand soutien...

**VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.**

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes

**Petites Annonces**

**Bâtisse à Vendre**  
BATISSE EN BRIQUE, 2 logements, rue Delorme. \$500. comptant, balance comme un loyer. S'adresser à A. Lo-ranger, 88 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe. jno.

**Chambre à Louer.**  
CHAMBRE A LOUER, avec ameublement neuf, électricité, et usage de l'eau chaude, aux prix de \$2., \$3. et \$4. par semaine. S'adresser à A. Lo-ranger, 88 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe. jno

**Logements à Louer.**  
St-Hyacinthe est la ville où l'on peut vivre le plus économiquement possible, puisque l'on peut y trouver des logements de 4 appartements, au prix de \$5.00 par mois. Aussi, vous pouvez habiter un logis de 6 appartements, à part chambre de bain, avec l'eau chaude, à raison de \$12.00 par mois. S'adresser à EUG. BENOIT, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

**A Vendre ou à Louer**  
UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et sous-bassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elevateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

**Plombiers Demandés.**  
ON DEMANDE des Plombiers pour poser des appareils de chauffage. S'adresser à Arthur ARCHAMBAULT, 29 William, St-Hyacinthe. jno

**A Vendre.**  
Brodrie estampage fait à la maison et un trousseau de baptême à vendre. S'adresser à 267½ Cascades, St-Hyacinthe.  
12-26n

des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard.  
Tél. 143.

Ce n'est pas ce que nous disons à une femme résolue à se défendre qui la décide enfin. Mais ce qu'elle ne se dit pas.

Albert Flament.